

BIENVENUE AU CONGRÈS 29/30 OCTOBRE 2022

Congress Center Bâle, Messeplatz 21

Entrée Riehenring, Salle San Francisco

Début samedi : 10h30 (Ouverture des portes : 9h45)

Début dimanche : 09h00 (Ouverture des portes : 8h15)

Envoi II du 28 septembre 2022



Chères camarades,

Chers camarades,

Nous nous réjouissons de vous rencontrer les 29 et 30 octobre à Bâle, de vous présenter la campagne électorale 2023 et de discuter avec vous du papier de position consacré à l'Europe.


Le **papier de position sur l'Europe** a été élaboré sur mandat de la Présidence par un groupe de travail largement représentatif et sous la direction de Jon Pult, et a été adopté par le Conseil de parti le 24 juin à Neuchâtel. Plus de 30 amendements au papier ont été soumis. Nous remercions tou-ttes les auteur-es des amendements pour leur contribution à une discussion placée sous le signe de l'engagement et de la conviction, et à laquelle des invité-es actif-ves au niveau international participeront également. La discussion débutera le samedi et se poursuivra le dimanche.

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, c'est à Bâle que nous lancerons notre **campagne pour les élections fédérales de 2023**, le samedi en fin d'après-midi. Le matin, nous discuterons avec des invité-es des trois thèmes centraux de la campagne électorale : **1) le pouvoir d'achat, 2) le climat et la sécurité d'approvisionnement énergétique, et 3) l'égalité**. En fin d'après-midi, nous vous présenterons notre campagne électorale. Les premières résolutions et propositions sur le pouvoir d'achat et le climat nous sont déjà parvenues. Voilà qui nous réjouit grandement, car ces sujets nous touchent toutes et tous et méritent bien une discussion. Le samedi soir aura lieu la fête du parti à la Markthalle de Bâle – nous pourrions y partager discussions politiques et délicieuse nourriture, tout en écoutant de la bonne musique. Une magnifique soirée en perspective ! Le délai d'inscription pour la fête est fixé au 20 octobre. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet plus bas.

Le dimanche, nous poursuivrons les discussions et délibérations sur le papier de position concernant l'Europe, avant de nous pencher sur les points statutaires de l'ordre du jour. Nous vous présenterons les comptes annuels 2021. Par ailleurs, deux sièges vacants au Conseil de parti sont à pourvoir, et sept camarades se sont porté-es candidat-es. Vous trouverez les candidatures dans la documentation de cet envoi. Tou-ttes les membres de la Présidence du parti se représentent. Uni-es et ensemble, nous mettrons, fin octobre, le cap sur l'année électorale...

Nous avons hâte de vous voir !

Salutations cordiales et solidaires,



Rebekka Wyler
Co-secrétaire générale



Tom Cassee
Co-secrétaire général



Colette Siegenthaler
Cheffe de projet Événements

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire	4
Apéritif	6
Fête du Congrès	6
Indications importantes au sujet du Congrès	8
Documentation du Congrès	8
Organisation du Congrès	8
Carte de délégué-e/invité-e	9
Délégué-es suppléant-es	9
Propositions et résolutions	9
Documents finaux	10
Prise de parole	10
Traduction simultanée	10
Langue des signes	10
Personnes malentendantes	10
Personnes malvoyantes	10
Garderie	11
Restauration lors du Congrès	11
Information sur le site	12
Règlement du Congrès	14
Point 2 de l'ordre du jour : Points relatifs au déroulement du Congrès	16
Élection de la Commission de vérification des mandats	16
Élection de la présidente ou du président du bureau de vote	16
Point 4 de l'ordre du jour : Procès-verbal du Congrès numérique du 5 février 2022	17
Point 6 de l'ordre du jour : Accent 1 : renforcer le pouvoir d'achat et réduire l'inégalité	18
Résolution du Valais romand : Pour une campagne aux élections fédérales qui défende réellement les intérêts des 99%	19
Point 9 de l'ordre du jour : Accent 3 : garantir l'approvisionnement énergétique, combattre la crise climatique	20
Proposition de la section PS gränichen, Rheinfelden, Zürich 6, Wallisellen, Rothenburg, Aarau, Möhlin, Bubendorf : Plan en 10 points pour une politique climatique et énergétique du PS efficace et socialement équitable	20
Proposition du PS Möhlin: Proposition complémentaire au plan en 10 points	24
Point 11 de l'ordre du jour : Vers une Europe sociale et démocratique	25
Discussion et adoption du papier de position « Vers une Europe sociale et démocratique »	25
Point 16 de l'ordre du jour : Approbation du rapport d'activité 2020-2021	27
Point 17 de l'ordre du jour : Affaires statutaires et élections	28
Élection de la Présidence	28
Élection de deux membres librement élu-es du Conseil de parti	29
Candidature de Lirim Begzati	30
Candidature de Ganapathipillai Suthakaran – Sutha	32
Candidature de Marc Grosspietsch	33
Candidature de Marco Huber	35
Lettre de motivation	35
Candidature de Robin Jolissaint	37
Candidature de Leo Keller	39
Candidature d'Onaï Reymond	41
Adoption des comptes annuels 2021	44
Initiative d'allègement des primes : Crédit supplémentaire pour le budget 2022	63
Élections 2023 au Conseil national et au Conseil des états : Crédit supplémentaire pour le budget 2022	65
Point 22 de l'ordre de jour : Propositions et résolutions	67
Proposition générale de la section Muri-Gümligen	67

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022 (OUVERTURE DES PORTES : 09H45)

- 10h30**
1. **Ouverture et salutations**
 - Salutations de Beat Jans, président du conseil d'État du canton de Bâle-Ville
 - Salutations de Jessica Brandenburger et Lisa Mathys, co-présidentes du PS de Bâle-Ville
 2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
 3. **Salutations par Mattea Meyer et Cédric Wermuth**
Co-présidence du PS Suisse
 4. **Procès-verbal du Congrès numérique du 5 février 2022**
 5. **Discours du conseiller fédéral Alain Berset**
 6. **Accent 1 : renforcer le pouvoir d'achat et réduire l'inégalité**
 - Présentation et discussion
 - Informations sur l'initiative d'allègement des primes
 - Résolution du Valais romand : Pour une campagne aux élections fédérales qui défende réellement les intérêts des 99 %
 7. **Accent 2 : avancer enfin en matière d'égalité**
 - Présentation et discussion
 - Informations sur l'initiative sur les crèches
 8. **Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga**
 9. **Accent 3 : garantir l'approvisionnement énergétique, combattre la crise climatique**
 - Présentation et discussion
 - Informations sur l'initiative sur un fonds pour le climat et sur l'initiative sur la place
 - Proposition de la section PS Gränichen, Rheinfelden, Zürich 6, Wallisellen, Rothenburg, Aarau, Möhlin, Bubendorf : Plan en 10 points pour une politique climatique et énergétique du PS efficace et socialement équitable
 - Proposition du PS Möhlin : Proposition complémentaire au plan en 10 points
 10. **Actualités politiques**
 11. **Vers une Europe sociale et démocratique**
 - Introduction
 - Discours d'un-e invité-e international-e
 - Début de la discussion sur le papier de position
 12. **Lancement de la campagne électorale 2023**
 - Discours de Mattea Meyer et de Cédric Wermuth
 - Thèmes, lancement et campagne
- 17h00** 13. **Communications diverses et clôture du 1^{er} jour du Congrès**
- 18h00** **Apéro et fête du Congrès dans la Markthalle à Bâle**

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022 (OUVERTURE DES PORTES : 08H15)

- 09h00** 14. **Poursuite de l'ordre du jour de la veille**
15. **Ouverture et salutations**
- Salutations de Kathrin Schweizer, conseillère d'État socialiste de Bâle-Campagne
 - Salutations de Thomas Noack, candidat socialiste au conseil d'État de Bâle-Campagne
16. **Approbation du rapport d'activité 2020 - 2021**
17. **Affaires statutaires et élections**
- Élection de la Présidence
 - Élection de deux membres librement élu-es du Conseil de parti
 - Adoption des comptes annuels 2021
 - Initiative d'allègement des primes :
Crédit supplémentaire pour le budget 2022
 - Élections 2023 au Conseil national et au Conseil des états :
Crédit supplémentaire pour le budget 2022
18. **Recommandations de vote pour les votations fédérales**
19. **Soutien aux initiatives et aux référendums**
20. **Information sur l'initiative pour l'avenir de la JS Suisse**
21. **Vers une Europe sociale et démocratique**
- Poursuite de la discussion et vote sur le papier de position
22. **Propositions et résolutions**
- Proposition générale de la section Muri-Gümligen
- 15h00** 23. **Divers**

APÉRITIF

Après le congrès du samedi, tou-tes les délégué-es sont invité-es à un apéritif à partir de 18 heures à la [Markthalle](#), Viaduktstrasse 10 (directement près de la gare centrale). Nous nous réjouissons d'ores et déjà de lever nos verres et de bavarder avec de nombreuses et nombreux délégué-es et invité-es. Juste après, la traditionnelle fête du parti aura lieu pour toutes les personnes inscrites, également dans la Markthalle.

FÊTE DU CONGRÈS

Le samedi soir du 29 octobre 2022, la traditionnelle fête du Congrès aura lieu dès 19h sous le dôme octogonal de la [Markthalle de Bâle](#), Viaduktstrasse 10 (juste à côté de la gare centrale).

La fête du Congrès offre l'occasion de discuter avec des camarades de toute la Suisse et d'échanger personnellement avec des membres du Groupe socialiste au Parlement, ainsi qu'avec nos invité-es internationaux-nales

La Markthalle de Bâle n'est pas seulement unique d'un point de vue architectural, mais aussi gastronomique. Vous serez ébloui-es par la diversité culinaire des différents stands de nourriture et envoûté-es par toutes les saveurs et odeurs.

Pendant la soirée, nous aurons le plaisir d'entendre les textes du talentueux artiste de slam Maurice Koller. Les jeux de mots de notre membre du PS bâlois varient entre prose et poésie.

Ensuite, nous pourrons nous plonger dans la musique d'Anouchka Gwen. « Mélancolique, romantique et peut-être un peu critique », c'est ainsi qu'Anouchka Gwen décrit sa musique. Avec ses sons rêveurs et pleins de basses, elle encourage son public à se trémousser, bouger ses hanches, et rêver.

Les plus fêtard-es d'entre vous profiteront ensuite de cocktails originaux et transpireront grâce aux platines de différents DJ issu-es des rangs du PS de Bâle jusqu'au petit matin.

Au plaisir de vous voir, et nous nous réjouissons de passer cette belle soirée avec vous !

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À LA FÊTE DU CONGRÈS

L'inscription au Congrès suit le paiement : dès que nous recevons le montant de 60 CHF, vous serez inscrit-e automatiquement au Congrès.

Délai d'inscription : **Via paiement** jusqu'au 20 octobre 2022

Prix : 60 francs (comprend repas à volonté, eau minérale et café/thé)

Les camarades au budget serré peuvent bénéficier d'une réduction de prix. Veuillez dans ce cas écrire à congres@pssuisse.ch.

Délai de paiement : au plus tard le **20 octobre 2022**

Données bancaires Tu as reçu ou tu recevras les informations détaillées, y compris la facture QR pour le paiement, par courriel sous le titre « Fête du Congrès du parti du 29 octobre 2022 : informations et inscription ».

Prière d'effectuer le paiement par voie électronique afin d'éviter des frais inutiles.

Confirmation de paiement : Une fois le paiement effectué, tu recevras pendant la semaine précédant le Congrès un courriel de confirmation avec un QR code pour la participation à la fête du congrès.

Merci de l'imprimer ou de le présenter sur ton téléphone portable

INDICATIONS IMPORTANTES AU SUJET DU CONGRÈS

DOCUMENTATION DU CONGRÈS

Cet envoi contient

- L'ordre du jour adapté
- Le règlement du Congrès
- Version révisée du papier de position du PS Suisse (papier en discussion) « Vers une Europe sociale et démocratique » ainsi que le document de travail avec toutes les propositions et recommandations de la présidence
- Formulaire permettant de déposer des amendements au papier de position sur l'Europe
- Formulaire permettant de poser une question au sujet 1 « renforcer le pouvoir d'achat et réduire l'inégalité »
- Candidatures reçues pour les membres du Conseil de parti directement élu-es par le Congrès
- Autres propositions et résolutions
- Les comptes annuels 2021
- Les crédits supplémentaires pour le budget 2022
- Des informations sur le lieu du Congrès
- Des informations sur la fête du Congrès du samedi soir 29 octobre 2022

ORGANISATION DU CONGRÈS

- **Direction :**
Mattea Meyer, Cédric Wermuth, Jacqueline Badran, Elisabeth Baume-Schneider, Samuel Bendahan, Roger Nordmann, Jon Pult, David Roth, Nicola Siegrist, Tom Cassee, Rebekka Wyler
- **Organisation et logistique :**
PS Suisse, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne
Courriel : colette.siegenthaler@pssuisse.ch
Téléphone : 031 329 69 69

CARTE DE DÉLÉGUÉ-E/INVITÉ-E

La carte de délégué-e ou d'invité-e dotée d'un QR-code sera envoyée par courriel à toutes et tous les délégué-e-s et invité-es inscrit-e-s avec la **documentation finale le 21 octobre 2022**.

La carte de délégué-e ou d'invité-e et le code QR, imprimé ou clairement visible sur le téléphone portable, seront demandés pour le contrôle des entrées.

Les délégué-e-s au Congrès et les invité-e-s doivent toutes et tous être inscrit-e-s et enregistré-e-s auprès du Secrétariat central. Nous rappelons aux délégué-e-s qu'aucune carte de vote perdue ne sera remplacée.

DÉLÉGUÉ-ES SUPPLÉANT-ES

Si une personne est empêchée de participer au Congrès, elle peut se faire représenter par un autre membre de la section ou de l'organe. Cela doit être communiqué au préalable par écrit au secrétariat, par e-mail à congres@pssuisse.ch ou par téléphone au 031 329 69 69.

PROPOSITIONS ET RÉOLUTIONS

Délai n° 1 : 15 septembre - *expiré*

Délai n° 2 : 13 octobre 2022, 18h00

Les résolutions et propositions concernant les affaires traitées au Congrès peuvent être envoyées au Secrétariat central d'ici au jeudi 13 octobre 2022, 18h00. Celles-ci seront publiées sur Internet, avec les commentaires de la Présidence/du Conseil de parti, le vendredi 21 octobre 2022 à 18h00.

Tous les documents sont à soumettre à congres-proposition@pssuisse.ch.

Nous vous prions en outre de bien vouloir nous faire parvenir les documents susmentionnés en format **Word** et **non en PDF**.

IMPORTANT : Pour les propositions concernant le papier de position du PS Suisse « Vers une Europe sociale et démocratique », veuillez suivre les indications correspondantes dans l'ordre du jour.

DOCUMENTS FINAUX

Les documents finaux comprenant notamment les prises de position de la Présidence/du Conseil de parti sur les diverses propositions et résolutions seront publiés sur Internet le vendredi 21 octobre 2022, dès 18h00 (www.pssuisse.ch/congresbale).

IMPORTANT : Aucun document ne sera distribué lors du Congrès. Veuillez imprimer les documents si vous souhaitez un exemplaire papier.

PRISE DE PAROLE

Vous trouverez des formulaires de demande de prise de parole près de l'estrade. Il existe deux formulaires de demande de parole différents. Pour les interventions générales sur les points de l'ordre du jour, il est possible de remplir la feuille de prise de parole jaune, pour les interventions sur le papier de position sur l'Europe, la feuille bleue. Merci de les remplir de manière lisible et complète et de les remettre au secrétariat du Congrès. Les formules incomplètes ou illisibles ne seront pas retenues.

TRADUCTION SIMULTANÉE

Les débats font l'objet d'une traduction simultanée allemand/français/italien. Pour des raisons d'économie de moyens, il y a moins d'écouteurs que de participant-es. Merci donc de les laisser à la disposition de celles et de ceux qui ont besoin de la traduction simultanée.

IMPORTANT : merci de rendre impérativement les écouteurs en sortant de la salle !

LANGUE DES SIGNES

En fonction de la demande, il est prévu d'offrir une interprétation simultanée en langue des signes (en allemand/DSGS et/ou français/LSF et/ou italien/LIS) lors du Congrès. Pour évaluer cette nécessité, veuillez-nous en informer avant le 6 octobre 2022 en indiquant quelle langue est souhaitée en adressant un courriel à congres@pssuisse.ch.

PERSONNES MALENTENDANTES

Les personnes porteuses d'implants peuvent nous le signaler à l'avance par mail (congres@pssuisse.ch) jusqu'au 6 octobre 2022 afin que nous puissions commander des amplificateurs de casque.

PERSONNES MALVOYANTES

Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent nous le signaler par e-mail (congres@pssuisse.ch) d'ici au 6 octobre 2022, afin que nous puissions leur envoyer les présentations PowerPoint à l'avance.

GARDERIE

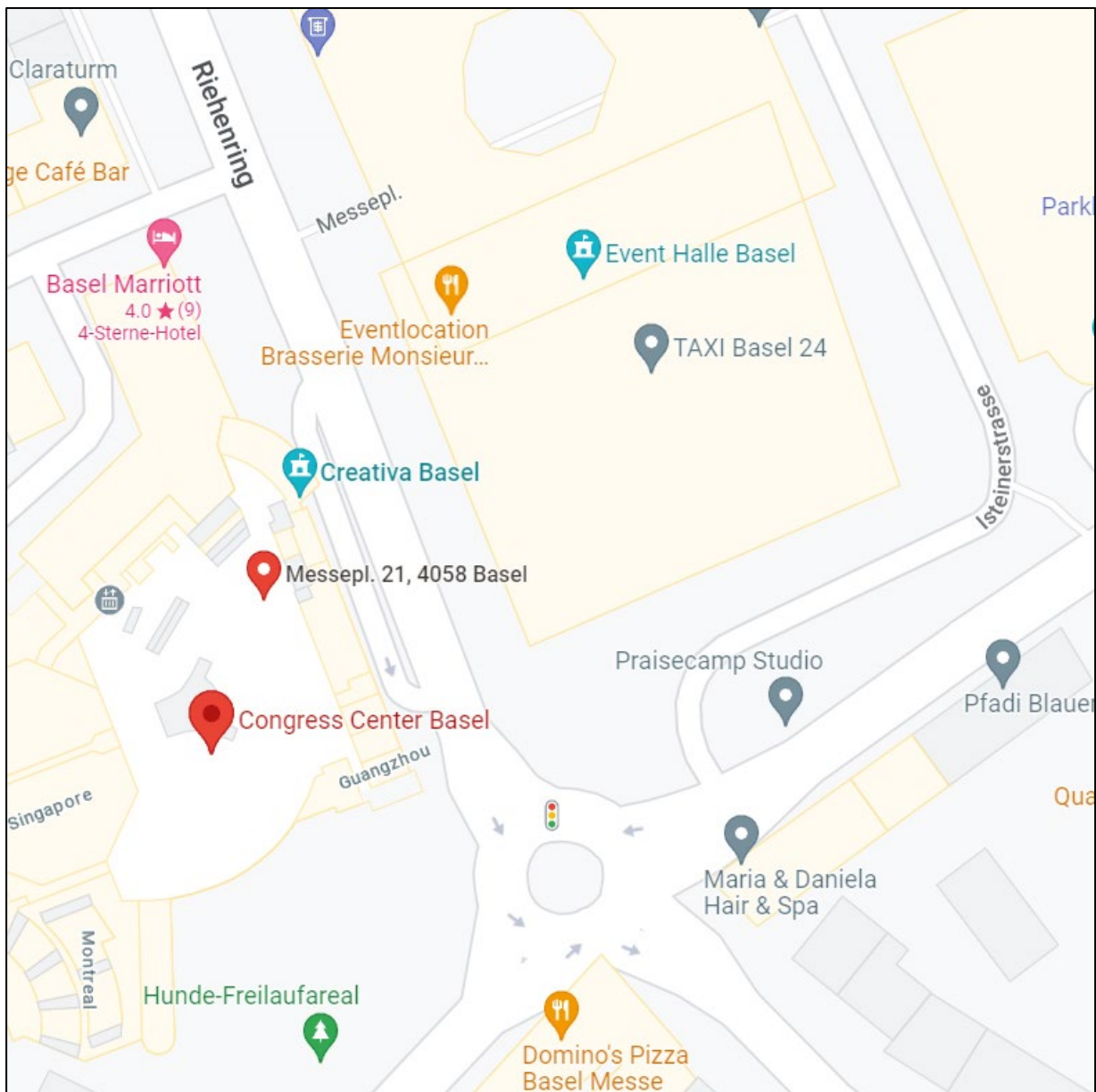
Pendant le Congrès, le PS Bâle-Ville proposera un service de garde d'enfants pour six enfants ou plus. Pour des raisons d'organisation, si cette offre vous intéresse, une inscription écrite avec le nom et l'âge de l'enfant ou des enfants doit être envoyée à l'adresse e-mail suivante avant le jeudi 6 octobre 2022 : congres@pssuisse.ch. Le PS Suisse informera ensuite par écrit les personnes intéressées de la mise en place ou non de la garderie.

RESTAURATION LORS DU CONGRÈS

Un buffet proposant boissons, en-cas et repas sera à disposition des participant-e-s au Congrès durant les deux jours.

INFORMATION SUR LE SITE

[Congress Center Basel](#), Messeplatz 21, Entrée Riehenring





Trajet en transports publics

Tous les horaires des liaisons directes et des trains à destination de Bâle sont disponibles sur <http://www.cff.ch/horaire> ou au numéro de téléphone Rail Service 0900 300 300 (service payant).

Depuis la gare centrale (CFF/SNCF), prenez le tram 1 pendant 10 minutes direction « Basel, Eglisee » jusqu'à l'arrêt « Basel Messeplatz ». Le Congress Center est directement à proximité. Depuis la gare badoise, prenez le tram 2 (direction « Binningen, Kronnenplatz ») ou 6 (direction « Allschwil, Dorf ») jusqu'à l'arrêt « Basel Messeplatz ».

Accès pour les camarades handicapé-e-s

Les locaux sont accessibles en fauteuil roulant.

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

Art. 1 Ouverture

Immédiatement à l'ouverture, le Congrès désigne :

- les scrutateurs et scrutatrices et leurs remplaçant-e-s
- la Commission de contrôle des mandats
- la ou le président-e du bureau de vote

Art. 2 Objets portés à l'ordre du jour et propositions

L'article 14, chiffre 12 des statuts précise que le Congrès ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour. Les exceptions ne sont possibles que pour des urgences ou si le Conseil de parti fait une proposition dans ce sens. Par analogie, on ne traite que des propositions relatives à des sujets figurant à l'ordre du jour.

Art. 3 Résolutions

Les résolutions doivent parvenir au secrétariat central jusqu'au jeudi 13 octobre 2022 à 18h00. Elles seront traduites et publiées sur le site Internet du PS le vendredi 21 octobre 2022 à 18h00.

Art. 4 Temps de parole

La demande relative au temps de parole sera complétée après que l'entier des amendements est disponible, donc lors de l'envoi de la documentation finale.

Art. 5 Liste des oratrices et des orateurs

Chaque orateur-ice peut demander la parole une deuxième fois sur le même sujet. Les orateur-ices qui n'ont pas encore parlé ont la priorité. Une troisième intervention sur le même sujet ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du Congrès. Des motions d'ordre peuvent être déposées à tout moment.

Art. 6 Motions d'ordre

Les motions d'ordre sont traitées sans délai. Les dépositaires les justifient brièvement. Elles seront soumises au vote après la prise de position de la Présidence.

Art. 7 Propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, à clore les débats

Les propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, ou à clore les débats sont traitées comme des motions d'ordre. La liste des orateurs et oratrices inscrit-e-s et n'ayant pas encore pu s'exprimer est communiquée au Congrès avant le vote.

Art. 8 Majorité

Les décisions se prennent à la majorité simple des voix. En cas d'égalité de voix, la Co-présidente attribue une voix unique déterminante.

Si la majorité n'est pas évidente ou si un membre du Congrès l'exige, le ou la président-e fait compter les voix.

Art. 9 Élections : dispositions générales

Les élections sont généralement publiques.

Le règlement de vote concernant les élections au Conseil du parti sera envoyé avec la documentation finale.

Art. 10 Déroulement des débats

Le/la président-e veille au bon déroulement des débats, qui doivent être sereins et professionnels. Le cas échéant, il/elle rappelle les orateurs ou oratrices à l'ordre. Sur proposition du/de la président-e, le Congrès peut décider de faire quitter la salle à la personne qui perturbe les débats intentionnellement malgré deux rappels à l'ordre préalables.

Art. 11 Langues

Chacune et chacun s'expriment dans la langue nationale de leur choix. Les propositions de la Présidence/du Conseil de parti qui figurent à l'ordre du jour sont présentées au Congrès en allemand, français et italien. Les présentations et les prises de paroles sont traduites simultanément d'allemand, en français, en italien et vice versa.

Art. 12 Procès-verbal des décisions

Les débats du Congrès font l'objet d'un procès-verbal décisionnel. Ils sont également enregistrés sur DVD et archivés au Secrétariat central.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINTS RELATIFS AU DÉROULEMENT DU CONGRÈS

ÉLECTION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES MANDATS

Recommandation :

- Karin Mader
- Andreas Weibel

Recommandation du Conseil de parti : le Conseil du parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT DU BUREAU DE VOTE

Recommandation :

- Claudio Marti

Recommandation du Conseil de parti : le Conseil du parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR :
PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS NUMÉRIQUE DU
5 FÉVRIER 2022**

Approbation du procès-verbal du Congrès numérique du 5 février 2022.

Il est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.pssuisse.ch/congresbale.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : ACCENT 1 : RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT ET RÉDUIRE L'INÉGALITÉ

En Suisse aussi, la richesse est très inégalement répartie. De nombreuses personnes ont de la peine à boucler leur fin de mois. Les salaires et les rentes stagnent ou sont même réduits, le coût de la vie augmente, les loyers et les primes d'assurance maladie explo-sent. Il est urgent de renforcer le pouvoir d'achat de la population et de rendre la Suisse plus juste.

Ce point de l'ordre du jour sera traité sous forme de table ronde. Les délégué-es sont invités à soumettre les questions qu'ils et elles souhaitent voir aborder (merci de ne sou-mettre qu'une seule question par personne, afin qu'un maximum de délégué-es puissent apporter leur contribution).

Nous demandons à toutes et tous les délégué-es de formuler leur question de manière claire et compréhensible et de la soumettre à l'aide du formulaire « **Question au sujet de l'axe 1** ». Celui-ci se trouve sur le site Internet www.pssuisse.ch/congresbale.

Toutes les questions doivent être soumise avant le deuxième délai, c'est-à-dire **jusqu'au 13 octobre 2022 à 18h**, par courriel à congres@pssuisse.ch.

RÉSOLUTION DU VALAIS ROMAND : POUR UNE CAMPAGNE AUX ÉLECTIONS FÉDÉ-RALES QUI DÉFENDE RÉELLEMENT LES INTÉRÊTS DES 99%

L'inflation est un réel fléau pour les ménages des classe moyennes et populaires de notre pays. En effet, si les plus aisés voient le prix de leur panier augmenter, il rogne seulement sur leurs budgets de loisirs et de détente. Il en est tout autrement pour les personnes de la classe moyenne et des classes populaires, qui voient leurs moyens de subsistance du quotidien se renchérir, et ce, sans que des compensations salariales ou des prestations de l'État ne viennent pallier leur baisse de pouvoir d'achat.

Les personnes touchant une petite rente AVS, et celles dont les revenus sont insuffisants pour mener une vie digne et épanouie doivent voir leur revenu augmenter au plus vite afin de pallier le renchérissement du coût de la vie, et pour leur garantir un niveau de vie suffisant. Elles doivent aussi voir leurs charges (p. ex. primes d'assurance-maladie, loyer, prix des transports publics...) baisser au plus vite !

En tant que parti défendant les intérêts du travail face au capital, il est plus que nécessaire que le PS Suisse se positionne clairement comme le défenseur du pouvoir d'achat et de l'amélioration des conditions matérielles d'existence des travailleuses et travailleurs de notre pays ainsi que de leurs familles.

En ce sens, nous devons en faire le fer de lance de la campagne des élections fédérales 2023, là où la grande majorité de notre parti souhaite – et doit – s'engager pour la défense des intérêts de la population laborieuse face aux riches et aux puissants.

Le PS Suisse se doit de parler au peuple. Il en va des intérêts de celles et ceux qui produisent la richesse, et il en va de la survie de la gauche et du socialisme.

Les dépositaires demandent dès lors :

- Que le Parti au niveau fédéral, ainsi que dans la mesure du possible ses sections cantonales, mettent au premier plan des mesures en faveur du pouvoir d'achat et de l'amélioration des conditions matérielles d'existence lors de la campagne des élections fédérales 2023
- Que ces thématiques soient le point d'orgue de la campagne électorale, avant toute autre proposition
- Que le Groupe socialiste aux Chambres fédérales travaille en priorité en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions matérielles de la population suisse, afin que le PS Suisse apparaisse comme le seul parti qui défend les intérêts de celles et ceux qui travaillent et contre le populisme d'extrême droite sur ce sujet
- Que la communication officielle du parti d'ici aux élections fédérales s'articule prioritairement autour de cette thématique

Recommandation du Conseil de parti : accepter.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ACCENT 3 : GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE, COMBATTRE LA CRISE CLIMATIQUE

PROPOSITION DE LA SECTION PS GRÄNICHEN, RHEINFELDEN, ZÜRICH 6, WALLISELLEN, ROTHENBURG, AARAU, MÖHLIN, BUBENDORF : PLAN EN 10 POINTS POUR UNE POLITIQUE CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU PS EFFICACE ET SOCIALEMENT ÉQUITABLE

Le Congrès adopte le « plan en 10 points » présenté ci-dessous au titre de base contraignante pour la campagne électorale de 2023 quant au thème « Sécurité de l'approvisionnement et crise climatique »

Objectif :

Ce plan en 10 points vise à définir l'orientation fondamentale du PS en matière de crise énergétique et climatique pour les années à venir. Avec notre initiative pour un fonds climat, nous cherchons à financer un approvisionnement énergétique basé entièrement sur les énergies renouvelables ainsi que la mise en œuvre de la politique climatique. Ce plan en 10 points fournit le programme concret à suivre pour atteindre ces objectifs.

Rendre possible ce qui est nécessaire !

En ces temps de grande incertitude due à la crise climatique, à la pénurie d'énergie et à l'explosion des prix, on observe aussi une forte demande pour la mise en place de mesures concrètes à court et moyen terme, réalisables et efficaces. Voilà pourquoi nous proposons le présent plan en 10 points, qui conjugue des objectifs climatiques et énergétiques clairs pour les années 2030 et 2040 avec des mesures concrètes à court et moyen terme pour atteindre les objectifs climatiques tout en renforçant la cohésion sociale, en soutenant l'économie et l'emploi, en réduisant le gaspillage des matières premières et en n'imposant pas aveuglement et de force la transformation du système énergétique au détriment de l'environnement et de la nature.

1. Nos objectifs

- Nous respectons le budget CO₂ (par rapport à l'objectif de 1,5°C). En clair : une trajectoire linéaire de réduction des émissions de CO₂ jusqu'en 2040 est impérative.
- Plan de développement rapide de l'énergie renouvelable : d'ici à 2030 : + 30 Twh/an ; d'ici à 2040 : + 50 TWh/an, en particulier 25 TWh/an d'électricité d'hiver.
- Réduction de la consommation d'énergie grâce à l'augmentation de l'efficacité énergétique par habitant-e, par entreprise, par bâtiment, etc.

2. Renforcer le service public – développer le système d’approvisionnement en électricité

- La sécurité de l’approvisionnement en électricité – production, distribution et stockage – est une tâche publique partagée par la Confédération, les cantons et les communes, qu’ils peuvent également confier à leurs entreprises énergétiques.
- Ils peuvent à cet effet créer d’autres entreprises publiques et participer à leurs activités.
- Concentration sur la sécurité d’approvisionnement : la sécurisation de l’approvisionnement en électricité concerne la production, le réseau et le stockage. Il faut édicter des directives claires pour le commerce de l’électricité et du gaz jusqu’en 2040.
- Notre système énergétique doit être planifié et organisé : clarification du rôle des pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes) et des entreprises énergétiques existantes.
- Encouragement avisé des nombreux petits nouveaux producteurs d’électricité photovoltaïque et de leurs réseaux de quartier – *power from the people* – grâce à un cadre légal équitable pour le financement, les tarifs de rachat, les taxes d’utilisation du réseau, etc.
- Concurrence là où c’est possible – contrôle et garanties de l’État là où c’est nécessaire.
- Observation et suivi attentifs pour pouvoir prendre des mesures correctives.

3. Transformer le système énergétique de manière socialement acceptable

- La transformation doit être conçue de manière à atténuer les disparités sociales au lieu de les accentuer.
- Les explosions des prix de l’énergie dues à des « perturbations du marché » lors de la transformation énergétique doivent être évitées, corrigées et/ou atténuées/compensées pour les entités touchées économiquement (individus, entreprises).
- La transformation énergétique doit placer la création de valeur (investissements et emplois) en Suisse au cœur de ses priorités.
- Pour une transformation rapide, il faut lancer et financer des programmes de reconversion professionnelle à grande échelle.
- Chauffage issu de sources renouvelables pour les bâtiments sans frais supplémentaires pour les locataires.

4. Efficacité globale dans le développement de la production d’électricité : ne réaliser que les projets bien conçus – il y en a plus qu’assez

- Développement rapide des projets d’énergie renouvelable qui peuvent être mis en place et fonctionner à moindre coûts économique, écologique et paysager, et qui peuvent être facilement démantelés par la suite.
- Les projets entraînant des dommages écologiques importants et non réversibles, des délais de réalisation longs et des coûts d’investissement élevés ne doivent pas être poursuivis.

- Accorder une priorité élevée à l'électricité destinée à la consommation hivernale, à la capacité de stockage et à la vitesse de mise en place.
- Procédures d'enchères avec prix minimal et « *contract for difference* ».

5. Développer massivement et rapidement les énergies photovoltaïque et éolienne

- Mettre fin à la préférence marquée pour l'énergie hydraulique (trop chère et pas assez écologique).
- Objectifs de développement beaucoup plus élevés pour le photovoltaïque (d'ici à 2035 : + 32 TWh/A ; d'ici à 2040 : + 45 TWh/a), avec une forte concentration sur l'électricité destinée à la consommation hivernale (modules photovoltaïques plutôt verticaux/bifaciaux et sans brouillard au-dessus de 2000 m), en combinaison avec des technologies de stockage décentralisées.
- Obligation d'utiliser l'énergie solaire pour tous les nouveaux bâtiments (résidentiels, tertiaires, commerciaux et industriels) et les éléments d'infrastructure (parkings, autoroutes, barrages, etc.) à partir de 2024, et pour les anciens bâtiments qui s'y prêtent à partir de 2030.
- Pas de procédure d'autorisation pour les petites installations dans les zones d'habitation – seule la protection des monuments cantonaux ou nationaux prévaut.
- Raccourcissement substantiel des procédures d'autorisation pour les grandes installations d'énergie renouvelable.
- La Confédération et les cantons garantissent des prix d'achat sûrs et des tarifs de rachat couvrant les coûts.
- Extension du réseau, tarifs de réseau équitables pour les installations photovoltaïques dans les quartiers et pour le stockage local (pour les cycles courts : batteries telles que les accumulateurs de batterie de quartier ; pour les cycles longs : dispositifs de stockage à long terme, par exemple énergie hydraulique, méthanol, etc.)

6. Programme de remplacement du chauffage des bâtiments

- Interdiction immédiate des nouvelles installations thermiques à énergie fossile (pour le chauffage des locaux, l'eau chaude et la chaleur industrielle).
- Interdiction immédiate de renouveler les installations de chauffage à énergie fossile.
- Interdiction d'exploiter les installations thermiques fossiles existantes à partir de 2035.
- Encourager le passage à un chauffage basé sur des énergies renouvelables dans les bâtiments grâce à la taxe sur le CO₂.
- N'autoriser les systèmes de pompes à chaleur (PAC) qu'à partir d'un rendement annuel de 4 (c'est-à-dire, en règle générale, pas de systèmes de PAC air-air si des solutions plus efficaces sont possibles).
- Développer massivement le chauffage de proximité et à distance dans les villes et les agglomérations ; rendre obligatoire l'utilisation des rejets thermiques (ou rejets de chaleur).

- Réduction des pics de consommation et concentration sur la production hivernale : éliminer rapidement le chauffage et le chauffe-eau à résistance électrique ou les compenser directement par du photovoltaïque local.

7. Écologiser les transports (décarboner et décélérer)

- Tous les moyens de transports publics seront neutres en termes de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030.
- Nouvelle répartition des surfaces de circulation dans les zones d'habitation entre la mobilité douce / les transports publics et le trafic individuel motorisé (extension des pistes cyclables, déclassement des routes de quartier pour les loisirs de proximité, le vélo et les piétons).
- À partir de 2030, seules les voitures électriques énergétiquement efficaces seront autorisées comme nouveaux véhicules (consommation d'énergie maximale de 10 kWh/100 km) ; à partir de 2040, interdiction de toutes les voitures de tourisme et de tous les camions à essence et à diesel.
- La Confédération et les cantons encouragent le développement rapide de l'infrastructure de recharge (surtout bidirectionnelle).
- Mettre fin à la préférence accordée au trafic aérien, par exemple en soumettant les billets d'avion à la TVA et à la taxe sur le CO₂, en s'engageant au niveau international pour une taxe sur le kérosène et en encourageant la transition vers le rail.
- Promotion et développement des systèmes de transports publics intelligents – également dans les agglomérations.

8. L'industrie, l'élimination des déchets, les arts et métiers ainsi que les services auront un bilan de zéro émission nette d'ici à 2040

- Les conventions de prestations conclues avec les grands consommateurs de l'industrie et du secteur des services, qui les déchargent de la taxe sur le CO₂, doivent être assorties des objectifs clairement formulés de ne plus produire que 50 % d'émissions de gaz à effet de serre au maximum d'ici à 2030 et d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2040.
- Des efforts particuliers (conseil, promotion) en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie électrique des PME sont nécessaires.
- Agriculture respectueuse du climat : nous développons un programme global pour rendre l'agriculture plus respectueuse des animaux, de la biodiversité et du climat. Les émissions de gaz à effet de serre restantes seront, à partir de 2040, compensées à 100 % au moyen de la capture du carbone (ou d'autres technologies de réduction du CO₂), et les coûts seront répercutés sur les produits conformément au principe du pollueur-payeur.
- Des programmes de décarbonation de grande envergure doivent être développés pour l'industrie du traitement des déchets : économie circulaire à l'échelle nationale, recyclage, valorisation énergétique et technologie de capture du carbone pour les 30 usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) restantes d'ici à 2040.
- Un programme clair de réduction des gaz à effet de serre pour tous les processus industriels techniques, assorti d'objectifs de zéro émission nette d'ici à 2040.

- Programmes de soutien pour les technologies clés, telles que les technologies de capture et de stockage du carbone, le gaz de synthèse vert, etc., dans le but de développer les compétences industrielles.
- L'industrie, les arts et métiers et le secteur des services doivent lancer, en collaboration avec la Confédération, les cantons, les écoles professionnelles et les hautes écoles spécialisées, un programme d'impulsion pour une croissance ciblée de la reconversion professionnelle, de la formation et du perfectionnement des spécialistes dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

9. Efficacité énergétique – réduire la consommation d'énergie

- Augmentation rapide de l'efficacité électrique dans l'utilisation actuelle : toutes les entreprises de transport ferroviaire (ETF) doivent augmenter l'efficacité électrique de 2 % par an dans leur zone de desserte pour les utilisations actuelles.
- Accélérer le programme d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'industrie, des arts et métiers et des services :
 - d'ici à 2030, réaliser 50 % du potentiel d'économies connu aujourd'hui par entreprise, produit, bâtiment ou poste de travail.
 - d'ici à 2040, réaliser 100 % du potentiel d'économies connu aujourd'hui par entreprise, produit, bâtiment ou poste de travail.
 - accompagner le tout de solides programmes de suivi.

10. Stratégie nucléaire – NON MERCI

- Un potentiel de dommages écologiques et sociaux trop important (voir les cas de Fukushima et de l'Ukraine).
- Planification du remplacement de l'électricité produite par les centrales nucléaires : plus d'électricité produite par les centrales nucléaires d'ici à 2030 (importations comprises).
- Beaucoup trop chère et beaucoup trop peu sûre (voir la France).
- Dépendance massive de l'étranger (Russie).
- Technologie totalement immature dans les centrales nucléaires « de nouveau type ».
- Beaucoup trop tard.
- Problème des déchets non résolu ; très coûteux pour les générations futures, qui n'en tireront aucun bénéfice.

PROPOSITION DU PS MÖHLIN: PROPOSITION COMPLÉMENTAIRE AU PLAN EN 10 POINTS

En plus du plan en 10 points, nous demandons ceci :

- Arrêt immédiat du commerce du bois issu des forêts primaires et apport de soutien aux programmes mondiaux de reboisement financés par des taxes sur le CO₂
- Suppression des rabais sur les prix de l'énergie pour les grands consommateurs.

Recommandation du Conseil de parti : accepter les deux propositions.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : VERS UNE EUROPE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE

DISCUSSION ET ADOPTION DU PAPIER DE POSITION « VERS UNE EUROPE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE »

Le papier de position du PS Suisse « Vers une Europe sociale et démocratique » est à disposition comme dans un document séparé.

Sur www.pssuisse.ch/congresbale, vous trouverez les documents suivants :

- **Le papier de travail** « Vers une Europe sociale et démocratique », avec toutes les propositions du délai n°1 (ensemble de toutes les propositions déposées jusqu'au 15.09.2022, y.c. les décisions de la Présidence)
- **Version retravaillée du papier** (Papier en discussion) « Vers une Europe sociale et démocratique

Les propositions adoptées, tout comme les propositions modifiées adoptées ont été incorporées à cette version. La version retravaillée « Vers une Europe sociale et démocratique » du 28 septembre 2022 constitue la base de la date limite de dépôt 2 du 13 octobre 2022. La version retravaillée du papier (Papier en discussion) « Vers une Europe sociale et démocratique » du 28 septembre 2022 devient **la base de travail pour le délai n°2**, fixé au 13 octobre 2022.

Les propositions rejetées ou acceptées avec modification par la Présidence, mais que les auteurs souhaitent maintenir, doivent être à nouveau déposées, faute de quoi, elles seront considérées comme liquidées et ne pourront être à nouveau traitées.

Pour toutes les personnes habilitées à déposer des propositions, les règles et principes suivants sont en vigueur :

Délai n°2 : 13 octobre 2022, 18h00, pour les délégué-e-s au Congrès

Envoyer à : congres-proposition@pssuisse.ch

Chapitres concernés : Les propositions peuvent être soumises pour l'ensemble du papier de position.

Forme des propositions : Chaque proposition doit être spécifiquement attribuée, et contenir une demande ainsi qu'un exposé des motifs. Les propositions sans attribution ne pourront pas être prises en compte.

Format : Veuillez SVP transmettre vos propositions avec le formulaire d'amendements « Vers une Europe sociale et démocratique ». Veuillez s'il vous plaît transmettre vos propositions au format Word (pas de PDF !).

Traduction : Pour des raisons de coût et de temps, les propositions des délégué-es au Congrès ne seront pas traduites. En outre, les propositions, recommandations et justifications de la Présidence seront traduites.

Documents finaux : La version définitive contenant toutes les propositions du délai n°2 en vue du Congrès sera mise en ligne le vendredi 21 octobre 2022 et constitue la base pour les discussions du Congrès.

IMPORTANT ! Comme lors de l'Assemblée des délégué-es, aucun document ne sera distribué sur place. Veuillez imprimer les documents si vous souhaitez une version papier.

**POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR :
APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021**

Le rapport de gestion 2020-2021 du PS Suisse est publié et consultable sur internet (www.pssuisse.ch/congresbale).

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : AFFAIRES STATUTAIRES ET ÉLECTIONS

ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

Lors du Congrès, les membres de la Présidence sont élu-es pour un mandat de deux ans.

Actuellement, les membres sont :

- Mattea Meyer, Co-présidente, se représente
- Cédric Wermuth, Co-président, se représente
- Jacqueline Badran, vice-présidente, se représente
- Elisabeth Baume-Schneider, vice-présidente, se représente
- Samuel Bendahan, vice-président, se représente
- Jon Pult, vice-président, se représente
- David Roth, vice-président, se représente

Roger Nordmann, président du Groupe socialiste à l'Assemblée fédérale, ainsi que Nicola Siegrist, président-e de la JS Suisse, sont membres de droit de la Présidence du PS Suisse.

Recommandation du Conseil de parti : le Conseil de parti recommande la réélection de toutes et tous les membres de la Présidence dans une élection ouverte, selon l'art. 9 du règlement du Congrès.

ÉLECTION DE DEUX MEMBRES LIBREMENT ÉLU-ES DU CONSEIL DE PARTI

Selon les nouveaux statuts, article 14, alinéa 7f, le Congrès est responsable de l'élection des 10 membres librement élu-es du Conseil de parti.

Lors du congrès numérique du parti du 5 février 2022, 9 de ces 10 sièges ont été pourvus. En outre, Nicola Siegrist a été élu président de la JS Suisse le 19 juin 2022, raison pour laquelle il est membre d'office de la Présidence du PS Suisse, conformément aux statuts du PS Suisse (article 16, 1e). C'est pourquoi ce siège peut également être mis au concours.

Ont présenté leur candidature pour ces deux sièges :

- Lirim Begzati
- Suthakaran Ganapathipillai
- Marc Grosspietsch
- Marco Huber
- Robin Jolissaint
- Leo Keller
- Onaï Reymond

Vous trouverez leurs CV et lettres de motivation sur les pages suivantes.

CANDIDATURE DE LIRIM BEGZATI

Lettre de motivation

Lettre de motivation

Chères et Chers Camarades,

Sympathisant du PS depuis mon arrivée en Suisse, adhérent depuis 2009, j'ai toujours été un militant actif des valeurs socialistes. Je reste, plus que jamais, attaché aux valeurs égalitaires et solidaires.

Je crois fermement que le Conseil de parti représente pour moi une opportunité de s'engager davantage en faveur des valeurs socialistes : et c'est la motivation principale de ma candidature.

J'aime avoir la possibilité d'être impliqué plus activement, de prendre des responsabilités et d'exposer ma vision tout en écoutant et en considérant l'opinion des autres. Je trouve que le Conseil de parti incarne précisément une telle approche.

Au cours de ma carrière professionnelle et politique, j'ai acquis une expérience considérable et variée et j'ai développé des compétences personnelles et professionnelles solides qui pourraient contribuer à apporter une valeur ajoutée au travail collectif de notre Conseil de parti.

Mes nombreuses années d'expérience politique au niveau local et cantonal, mes compétences en matière de communication, et mon ouverture aux nouvelles idées, combinées à mon approche pragmatique constituent des atouts dans l'exercice de la mission proposée.

Un autre objectif de ma candidature réside dans le fait qu'en raison de la situation que nous traversons actuellement, je suis conscient que nous aurons à faire face à des défis plus importants que jamais dans notre engagement politique.

Ces développements me renforcent dans mon intention de combattre pour nos valeurs communes les plus fondamentales en matière de droits de l'homme, de promotion de la diversité, de démocratie et d'état de droit.

Si je suis élu membre du Conseil de parti, je peux vous assurer que je mettrai à profit toutes mes forces, mon expérience et mes compétences pour continuer à bâtir et à développer le rôle du Conseil de parti.

Espérant pouvoir compter sur votre soutien et en me réjouissant de m'engager pour le Conseil du parti, je vous présente, Chères et Chers Camarades, mes salutations solidaires.

Lirim Begzati

Neuchâtel, le 11.07.2022



Curriculum vitae

Lirim BEGZATI

Ch. des Jardinets 3, 2034 Peseux (NE)
Tél. 032 731 99 64 et 079 354 67 13
E-mail: lirim.begzati@hotmail.com



Nationalité macédonienne et suisse
53 ans, marié, deux enfants (22 et 25 ans)

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Dès 2016 Cabinet Juridique - Begzati, Neuchâtel
Conseiller juridique
- 1996-2016 Département de l'Economie et de l'action sociale, Etat de Neuchâtel
- Chargé cantonal de lutte contre le racisme, spécialiste en migration et relations interculturelles, juriste-responsable du bureau du contentieux, juriste-auditeur, assistant social, traducteur judiciaire

FORMATIONS

Licence en droit, Faculté de Droit, Université de Neuchâtel (1998)
Certificat et diplôme d'études supérieures du fédéralisme, Centre International de Formation Européenne, Nice, France (1997)
Diplôme/Licence en droit, Université de Pristina, Kosovo (1994)
Brevet de notaire (notariat latin), Ministère de la Justice, Macédoine (2010)

LANGUES

Albanais et Français (langue maternelle), Serbo-croate (bilingue), Macédonien (bilingue), Suisse-allemand (connaissances de base), Bulgare (bonnes connaissances), Anglais (connaissances de base)

DIVERS

Membre du PS depuis 2009 (conseiller général à Peseux et membre de nombreuses commissions (2009-2015))
Coordinateur du Forum cantonal « Tous différents-Tous égaux » (2008-2015)
Auteur du livre « *La Suisse et ses lois ; exemples concrets et conseils pratiques* », 220 pages, Staempfliverlag, 2018 (rédigé en albanais)
Co-auteur du guide « *Protection contre la discrimination : Comment inciter, motiver et mettre en place un processus de sensibilisation au sein de l'administration* » élaboré par un groupe de travail composé de responsables du dossier « protection contre la discrimination » des villes et cantons latins, Berne, 25 pages, 2015
Auteur du livre « *Notre notariat ; que pouvons-nous apprendre de l'expérience des autres ; les exemples suisse et français* », 181 pages, 2010 (rédigé en albanais)

CANDIDATURE DE GANAPATHIPILLAI SUTHAKARAN – SUTHA

Lettre de motivation



Ich bin als junger Mann vor 32 Jahren in die Schweiz gekommen. Nach fast 30 Jahren Erfahrung in der sozialen und menschengerechten Politik zieht es mich auf die kantonale Ebene, um dort Verantwortung zu übernehmen.

SP Derendingen Vorstand, SP Migrantinnen Kanton Solothurn Co-Präsident, Delegierter SP Migrantinnen Schweiz,

Gemeinde Derendingen Arbeitsgruppe Altersfragen & Gesundheit, Arbeitsgruppe für Gesellschaftsentwicklung und Altersheim Vorstand (Tharad.ch)

Für Sozialpolitik habe ich mich schon in jungen Jahren interessiert. Vom Vater her bin ich von der Sozialpolitik geprägt. In den 80er-Jahren sind viele

Kriegsflüchtlinge aus Sri Lanka in die Schweiz gekommen. Damals haben uns viele Schweizerinnen und Schweizer geholfen, hier Fuss zu fassen, als ich 1984 wegen des Bürgerkrieges in Sri Lanka in die Schweiz kam. Ich leistete eine sehr integrative Rolle zwischen den zahlreichen schweizerischen und tamilischen Organisationen. Ich war damals 21 und arbeitete als Bürohilfe. Ich hatte viel Glück in meinem Leben – das ist mir bewusst. Ein Stück davon möchte ich mit der Freiwilligenarbeit weitergeben. Diese Aufgabe ist mir sehr wichtig, denn damit leiste ich einen wichtigen Beitrag für die Integration von Ausländern. Bei meinen ehrenamtlichen Einsätzen in verschiedenen Institutionen ist es mir wichtig, Migrantinnen zu fördern. Das nicht nur sprachlich; sie müssen sich auch ihrer Fähigkeiten und Ressourcen bewusstwerden.

Ich bin verheiratet, habe eine Tochter (1998) und einen Sohn (2002) und lebe seit 2002 in Derendingen. Meine aktuelle berufliche Tätigkeit ist **Lean Manager** in den weltweit größten Unternehmen der Medizintechnik.

In meiner Freizeit lese ich bevorzugt Literatur und Bücher über Politik und technische Themen. Gerne halte ich mich in der Natur auf oder treffe mich regelmässig mit Familienmitgliedern und Freunden zum Essen und zum Gedankenaustausch. (Für andere zu kochen bereitet mir Freude.)

Wie schön wäre es, wenn die Menschen überall auf der Welt friedlich, freundlich und respektvoll miteinander umgehen würden, wenn Demokratie, soziale Gerechtigkeit, Toleranz und Mitmenschlichkeit die unverzichtbaren Dominanten unseres Zusammenlebens wären. Doch leider ist dies nicht so.

Auch in diesen Tagen verunsichern Unfrieden, Feindseligkeit, Hass, Terror und Krieg die Welt und fügen Millionen von Menschen Leid zu. Das ist schlimm. Das dürfen wir nicht hinnehmen.

Wir brauchen den starken Zusammenhalt unserer Zivilgesellschaft und den globalen Konsens, wenn es um Freiheit, gerechte Verteilung von Gütern und Ressourcen, Rechtssicherheit und Menschenwürde geht.

Viel dazu beitragen und Vertrauen schaffen kann eine Gute, überzeugende, glaubwürdige Politik, die über alle Parteigrenzen hinweg das Verbindende sucht und die sich immer uneingeschränkt am Wohlergehen der Menschen orientiert – unabhängig von ihrer Herkunft, Hautfarbe, Bildung oder Religion.

Wählen Sie mich, weil....

Ich setze mich aktiv ein, für die Integration der ersten und zweiten Generation aus den verschiedenen Herkunftsländern in der Schweiz.

Ich bin der Meinung, dass ein Erfolg für MigrantInnen in der Schweizerpolitik und am gesellschaftlichen Leben nur dann erfolgreich werden kann, wenn die Sitten, Normen und Schweizer Verfassung in der Schweiz respektiert werden.

Ich kandidiere für den SP Parteitag, weil ich die Minderheiten der verschiedenen ethnischen Volksgruppen in der Geschäftsleitung vertreten möchte.

Ganapathipillai Suthakaran - **SUTHA**

SP MigrantInnen Präsident, Kanton Solothurn

CANDIDATURE DE MARC GROSSPIETSCH

Lettre de motivation

Liebe Genossinnen und Genossen,

Care Compagne, care compagni,

Chers et chères camarades

Ich bin ein überzeugter Sozialdemokrat! Geprägt durch ein sozialdemokratisches Elternhaus bin ich bereits mit 15 Jahren in die sozialdemokratische Partei meines Geburtslandes Deutschland, die SPD, eingetreten. Mein dortiger Weg führte mich über die Basisarbeit früh in den Sektionsvorstand und mit 21 Jahren wurde ich das bis dahin jüngste Mitglied im Gemeindeparlament meiner damaligen rheinischen Heimatgemeinde. Von Anfang an lag meine politische Arbeit darin, einen Beitrag zum Erhalt und zum Ausbau der Errungenschaften für die Arbeitnehmer:innen in den Zeiten der aufkommenden Globalisierung zu leisten. Nach meinem Eintritt in das Berufsleben war es selbstverständlich für mich, dass ich mich neben meinem politischen Engagement in der Gesellschaft auch - über die gewerkschaftliche Arbeit - für die Beschäftigten:innen im Hause meines Arbeitgebers und in der Branche einsetzen wollte: zuerst als Vertreter der Jugendlichen und Auszubildenden und später als Mitglied des Betriebsrates. Bei all meiner Arbeit war mir eins wichtig – das, was Sozialdemokraten und Gewerkschaften erkämpft haben, ist nicht selbstverständlich gegeben für alle Zeiten; wir müssen dafür aktiv jeden Tag kämpfen. Das hat mich geprägt bis zum heutigen Tage. Es überrascht somit nicht, dass ich nach meiner Einwanderung in die Schweiz in der SP meine politische Heimat gefunden habe.

Seit 2017 darf ich als Co-Präsident der Sektion Pfäffikon ZH vorstehen; von 2018 bis 2022 parallel dazu auch als Präsident der SP im Bezirk Pfäffikon. In den Gemeindewahlen 2022 wurde ich erfolgreich als Mitglied der Sozialbehörde gewählt und konnte parallel drei weitere Ämter mit SP-Kandidaten besetzen. Mein Bestreben gilt der Stärkung und der wiederaufkeimenden gesellschaftlichen Verankerung der SP als ernstzunehmende politische Kraft mit klarer Vision in Zeiten des Klimawandels, der Energiekrise, des zunehmenden Individualismus, der geopolitischen Auseinandersetzungen und der zunehmenden sozialen Ungerechtigkeit in einem Wohlstandsland.

Nun möchte ich meinen Einsatz auch für die SP Schweiz leisten. Darum möchte ich mich im Parteirat inhaltlich auf die Themen:

- **Ausbau der Rechte von Arbeitnehmer:innen**
- **Betriebliche Mitbestimmung**
- **Die Stärkung und den Ausbau unserer Sozialsysteme**
- **Eine Politik in der Ökonomie und Ökologie gemeinsam bestehen können**

fokussieren und damit meinen Beitrag leisten, dass unsere Partei weiterhin eine starke Stimme und Kraft für die Sozialdemokratie in der Schweiz nachhaltig haben wird. Denn es braucht Sozialdemokraten:innen heute genauso dringend wie es sie vor 100 Jahre schon gebraucht hat.

Mit der Bitte um Eure Unterstützung und mit solidarischen Grüßen

Euer Marc

Curriculum vitae



Allgemeine Persönliche Informationen

Geburtsdatum:	3. September 1973
Geburtsort:	Würselen (Deutschland)
Alter:	49 Jahre
Nationalität:	Schweiz & Deutschland
Heimatort:	Pfäffikon ZH
Zivilstand:	Seit 12 Jahren in einer festen Beziehung
Schulbildung:	Fachhochschulreife
Ausbildung:	Versicherungskaufmann & Geprüfter Bilanzbuchhalter
Beruf:	Angestellter in einem IT-Beratungsunternehmen
Hobbies:	Politische Arbeit, Flusswandern mit dem Kajak, Wandern, Interesse an Geschichte, Kochen und guter Wein, Reisen & die Welt entdecken

Politisches Engagement

Parteimitgliedschaft:	Seit 2015 in der SP und seit 1989 in der SPD
Parteiämter in CH:	Seit 2017 Parteipräsident der SP Pfäffikon ZH 2018 – 2022 Präsident der SP im Bezirk Pfäffikon 2016 bis heute im Vorstand der SP im Bezirk Pfäffikon
Politische Ämter in CH:	Seit 2022 Mitglied der Sozialbehörde Pfäffikon

CANDIDATURE DE MARCO HUBER

Lettre de motivation

Bewerbung für den Parteirat der SP

Geschätzte Genossinnen und Genossen

Als langjähriges und aktives Mitglied der SP bin ich sehr an politischen Aktivitäten interessiert und ich bringe mich gerne tatkräftig für die Partei ein.

Da ich zudem auch gewerkschaftlich – bei der Gewerkschaft des Verkehrspersonals, SEV – aktiv bin, finde ich es wichtig, diesen Bereich im Parteirat der SP zu vertreten. Gerne bewerbe ich mich hiermit als Mitglied des Parteirats.

Ich bin eine Person, welche gut mit anderen zusammenarbeitet. Ich habe klare Meinungen, vertrete diese offen, ich lasse mich aber auch problemlos von besseren Argumenten überzeugen. Ideen einzubringen oder gute Ideen zu unterstützen ist für mich eine Selbstverständlichkeit.


Als Familienvater, Arbeiter, Gewerkschafter, Mitglied einer Schlichtungskommission, bringe ich viele Eigenschaften mit, welche das breite Spektrum des Parteirats der SP sicher gut ergänzen.

Entsprechend freue ich mich über eine Kontaktaufnahme, um meine Eignung für den Parteirat weiter zu vertiefen für eine mögliche Aufstellung zur Wahl .

Freundliche Grüsse

Marco Huber

Curriculum vitae

Persönliche Daten:		
Name:	Huber	
Vorname:	Marco	
Adresse:	Othmarstrasse 34, 9500 Wil SG	
Telefon:	G:079 172 56 12, P:079 276 01 53	
E-Mail:	marco.huber@sbb.ch	
Geburtsdatum:	08.11.1975	
Zivilstand:	verheiratet, drei Kinder	
		
Berufliche Erfahrungen:		
heute-	09/2021	Stage SDA (Service Desk Automaten) Bern
09/2021 -	03/2021	Stage Logistik/Triage Reparatur Center Bern
03/2021 -	10/2013	SBB Techniker RIDA (Dienstleistungsautomaten) Region Ost
10/2013 -	08/2004	SBB RIDA TEAM Zürich Flughafen
08/2004 -	08/2001	SBB RIDA TEAM Winterthur
08/2001 -	10/1997	SBB Gepäckdienst Zürich Flughafen
10/1997 -	08/1995	SBB Gepäck / Rangierdienst St.Gallen
Ausbildung:		
08/1995 - 08/1993	Lehre als SBB-Betriebsfachangestellter	
08/1993 - 08/1990	Realschule Niederuzwil	
08/1990 - 08/1983	Primarschule Niederuzwil	
Sprachen:		
Deutsch:	Muttersprache	
Nebenberufliche Tätigkeiten:	<ul style="list-style-type: none"> • PEKO SBB, 2013 - 2019 • SEV (Gewerkschaft des Verkehrspersonals) Sektionspräsident AS Ost, GAV Delegierter/ Ausschuss, Mitglied Branche Personenverkehr. • Vorstand Kantonaler Gewerkschaftsbund St.Gallen, Verantwortlich für den Regionalen Wil SG und Umgebung. • Vorstand ELWIS (Eltern Vereinigung WILER Schulen) • Schlichtungsstelle Kreisgericht Wil Behörde für Arbeitsverhältnisse. 	
Weiterbildungen:	<ul style="list-style-type: none"> • Basis und fortgeschrittener Kurs Kommunikation hautnah erleben. • 3 Module PV (Personal Vertretung) Kurse. • Kurs Sitzungen und Versammlungen leiten. • AZG Kurse, GAV Kurs. • 3 Module Gewerkschaft für Vorstand und Präsidenten. • Kurs, Neue Mitglieder werben und wie werbe ich richtig. • Diverse Kurse Your-Power/ Grundausbildung / Fortgeschrittene (Seminar, Raub, Prävention/ Geldboten). • TCS Kurse für Lieferwagen und Eco Drive für Personenwagen. 	
Hobbys:	Familie, Fitness, Skifahren	

CANDIDATURE DE ROBIN JOLISSAINT

Lettre de motivation

Chères et chers camarades,

Le travail effectué depuis deux ans par la nouvelle co-présidence m'enthousiasme énormément. Chaque semaine, le PS est sur le devant de la scène pour réagir à la vie politique, défendre les acquis sociaux et proposer de nouvelles idées dans le débat national. La réforme des statuts de l'année dernière me donne l'opportunité de contribuer à ce travail collectif et je me présente aujourd'hui devant vous comme candidat au Conseil de Parti dans l'espoir d'être utile à notre projet politique.

Le modèle néolibéral globalisé aura encore vécu une décennie d'insouciance après la crise financière de 2008. Nous sentons toutefois qu'il arrive en bout de course. La montée des partis fascistes, la guerre, et les mouvements populistes qui ont émergé face aux mesures sanitaires anti-Covid sont les symptômes d'une désillusion face à un système dont les promesses de liberté et d'abondance ne sont plus crédibles, à défaut de n'avoir jamais été réalisées. La crise environnementale dans laquelle nous sommes entré-es exacerbera encore les tensions sociales et politiques. C'est pourquoi les forces de gauche, le Parti Socialiste en tête, doivent proposer une nouvelle alternative sociétale : la tâche est immense, mais des solutions existent déjà.

En tant que sociologue, l'objectif de mon travail est d'expliquer le fonctionnement de la société contemporaine. De par mes expériences à la London School of Economics ou à la Hebrew University of Jerusalem, et aux contacts d'intellectuel·les tel·les qu'Eva Illouz, Hartmut Rosa ou David Graeber, je travaille sur une critique sociale radicale du capitalisme. Actuellement, mes recherches portent sur les transformations du monde du travail dans le contexte de la reconversion écologique des entreprises. Ce thème s'inscrit dans la continuité des mouvements syndicaux et est d'une grande importance pour les partis sociaux-démocrates. En effet, la transition vers une société durable ne doit pas se faire aux dépens des travailleuses et des travailleurs ni des personnes précaires !

Au sein du Conseil de Parti, j'espère pouvoir apporter un recul sociologique sur les directions que souhaite prendre le PS. Je proposerai également volontiers d'inviter des intervenant·es externes engagé·es publiquement, telle par exemple que la sociologue Isabelle Ferreras, spécialiste de la démocratie économique en entreprise qui conseille déjà le Parti socialiste belge. De plus, ma formation de master en sciences politiques et mon réseau international ont élargi mes connaissances de plusieurs contextes nationaux étrangers, desquels nous pouvons tirer des enseignements.

Avant de conclure, j'aimerais mettre l'accent sur un aspect qui me semble essentiel dans mon engagement politique : nous devons avancer main dans la main avec les mouvements sociaux. Depuis les années 2000, la gauche « culturelle » s'est battue pour les droits des femmes* et des minorités et a obtenu de nombreux succès. Ces succès sont avant tout ceux de citoyen·nes qui se sont engagé·es dans la rue et dans les associations. Nous devons continuer à travailler avec elleux tout en renouant avec notre origine syndicale et en nous rapprochant des mouvements sociaux écologistes, même les plus perturbateurs – tant qu'ils restent dans la non-violence.

Je crois que seule une grande union de toutes les personnes qui luttent pour la justice sociale peut amener à un changement de paradigme sociétal. C'est la raison pour laquelle mon engagement est multiple : au PS et dans les institutions démocratiques, dans la résistance civile non-violente et les associations, et dans le monde académique. Cette diversité est féconde de nouvelles idées ! Ce qu'il nous reste à acquérir aujourd'hui, c'est la volonté de les mettre en pratique, c'est le courage de changer nos institutions, et c'est l'enthousiasme de créer un monde nouveau. Ainsi, nous éviterons le fascisme et l'effondrement climatique et nous pourrions bientôt célébrer une société solidaire et juste pour toutes* et tous*.

Veillez agréer, chères et cher camarades, mes salutations solidaires,

Robin Jolissaint





Curriculum vitae



PROFIL

Universitaire fortement tourné vers la sphère publique, je m'engage dans les associations locales autant qu'au plus haut niveau pour la justice sociale et écologique.

INFORMATIONS

-  Lieu : CH-1700 Fribourg
-  Email : jolissaint_robin@hotmail.ch
-  Nationalité : Suisse
-  Âge : 23.11.1992

LANGUES

Français : Langue maternelle
 Allemand : B2
 Anglais : Bilingue

VISION

- **Redéfinir la prospérité** dans le modèle de développement occidental (temps libéré, santé, économie local, ...)
- **Converger les luttes** (queer, écologiques, syndicales, anti-racistes, anti-fa et féministes)

LOISIRS

Jazz, cinéma, activisme, débat

ROBIN JOLISSAINT

Candidat au Conseil de Parti

FORMATION

- 2019-
Fribourg, CH Thèse de doctorat en sciences sociales
Universités de Fribourg & Louvain-la-Neuve
Sous la direction de F. Gauthier et I. Ferreras
- 2016-17
Londres, GB Master en sociologie politique
London School of Economics and Political Science
- 2015-15
Séoul, KR Global Korea Government Scholarship Program
Ewha W. University

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- 02/19-
Fribourg, CH **Université de Fribourg**
Doctorant, Assistant & Chargé de cours
 - Recherche sur la reconversion écologique des entreprises et les transformations du travail
 - Participation aux réseaux de recherche internationaux
 - Formation d'adultes et enseignement
- 05/21-06/2021
Jérusalem, IL **Université Hébraïque de Jérusalem**
Chercheur invité
 - Sur invitation de la prof. Eva Illouz
- 06/18-12/2018
Hanoï, VN **Ambassade de Suisse au Vietnam**
Stagiaire politique et économie
 - Rédaction du rapport sur les Droits humains

ASSOCIATIONS & POLITIQUE

- 09/2022 - ▫ Commission Elections fédérales 2023, PSF
- 05/2022 - ▫ Campagne Renovate Switzerland
- 05/2021 - ▫ Commission sociale de la Ville de Fribourg
- 09/2020 - ▫ Délégué au Conseil de Faculté des Lettres
- 07/2020 ▫ Rencontres économiques d'Aix
- 03/2019 - ▫ Association Environnement UniFr
- 07/2019 ▫ Bénévole au Festival de jazz de Marciac
- 03/2019 - ▫ Parti socialiste et Jeunesse socialiste fribourgeoise
- 03/2018 ▫ Président du Jury Comundo, FIFF

CANDIDATURE DE LEO KELLER

Lettre de motivation

Warum kandidiere ich jetzt für den Parteirat? Vor 47 Jahren bin ich der SP beigetreten, weil sie die einzige Partei war, die sich als Erste entschieden gegen die Atomenergie und für den Umweltschutz einsetzte und die soziale Frage dabei nicht vergass. Seit 9 Jahren bin ich politisch wieder ziemlich aktiv – auch weil ich jetzt deutlich mehr Zeit aufbringen kann. Als Alt-68iger haben wir die Kapazitäten (und die Erfahrungen) um die SP auf allen Ebenen – meist hinter den Kulissen – mit «viel Tat und etwas Rat» aktiv zu unterstützen.

Mit der Statutenreform, die ich sehr unterstütze, wollen wir **mehr Lebendigkeit und Aktivitäten in der breiten sozialdemokratischen Bewegung** auslösen und nachhaltig fördern. Der Parteirat ist ein Instrument, um mehr SP-Mitglieder in die Entwicklung der konkreten Politik, die das Präsidium entwirft, zu involvieren.

Die neuen Themenkommissionen könnten ein weiteres neues, wichtiges Instrument werden – mit ihnen wollen wir die vielen fachkompetenten Mitglieder unter unseren 33'000 Mitglieder besser aktivieren und ihr Wissen, ihre Kapazitäten für die Politik nutzbar zu machen. Hier bin ich in 4 Themenkommissionen aktiv (Umwelt, Wirtschaft, Bildung, Digitalisierung). Und mit der **Arbeitsgruppe «Klima & Energie»**, einer Untergruppe der Themenkommission Umwelt, Energie und Raumplanung leisten wir hier Pionierarbeit.

Unsere ca. 1000 Exponenten in den Gemeinderäten sollen von den neuen Themenkommissionen profitieren können, aber auch die SP-Fraktionen in den Parlamenten der Kantone und Städte und Kantone sollen fachlich unterstützt werden.

Ich habe mich in diesem Feld in den letzten 5 Jahren auf allen Ebenen sehr engagiert: für die Gemeinden und die Kantonsrat-Fraktion im Kanton Aargau, für das Energiethema auf nationaler Ebene mit der Initiierung der Arbeitsgruppe «Klima und Energie» auf kantonaler und nationaler Ebene. Ich meine, ich könne hier wichtige Erfahrungen einbringen.

Die zentrale Aufgabe der Sozialdemokratie ist es, für die Bewältigung der Klimakrise und der Energiewende **einen offenkundig sozial gerechten zu Weg finden**. Nur so können wir eine nachhaltige Zukunft gestalten. Denn ohne diese werden wir auch die Demokratie und die soziale Gerechtigkeit verlieren. Dafür müssen wir aber zuerst unsere Mitglieder und Wählerinnen und Wähler gewinnen.

Sozialer, demokratischer Wandel zu mehr Nachhaltigkeit geschieht aber nur, wenn wir auch fach- und sachkompetent sind. Dazu sollen vorallem die Themenkommissionen mithelfen. Der Parteirat als «Aufsichtsorgan» über die Themenkommissionen wird hier eine wichtige Rolle spielen. Dazu möchte ich beitragen.

Aber auch in den anderen Politikfeldern, in denen ich dank meinen beruflichen Erfahrungen Kompetenzen erworben habe - **Digitalisierung, Wirtschafts-, Bildungs- und Forschungspolitik** - will ich mithelfen, dass wir gute sozialdemokratische Antworten auf die aktuellen Fragen finden können.

Darum bewerbe ich mich für einen der freiwerdenden Sitze im Parteirat. Euer Vertrauen würde mich sehr freuen.

Curriculum vitae

Persönliche Daten

Leo Keller, Wasserfluhweg 20, 5000 Aarau
079 354 36 00
Leo.keller@blueocean-sws.com
<https://www.linkedin.com/in/lekeller/>



Biographische Daten

Geburtsdatum: 31. 10. 1948
Aufgewachsen: Basel
Bürgerort: Basel / Endingen (AG)
Kinder: 3 (37, 34, 24)
Zivilstand: in Partnerschaft

Politische Erfahrungen und Aktivitäten

SP-Mitglied seit 1977 (Sektionen Zürich, Rorbas, Aarau)

Aktuelle Engagements:

SP Aargau: Fachausschuss Energie & Klima (Präsident seit 2018)
SP Aargau: Projektgruppe «von der kommunalen Abfallwirtschaft zur Kreislaufwirtschaft»
SP Schweiz: Arbeitsgruppe Klima & Energie (co-Leitung seit 2020)
SP Schweiz: Initiator der Internet-Expertenkommission (SPS Internet-Strategie 2015)
SP Aarau: Vorstandsmitglied (2016-2019), Deleg. SPS Parteitag, Deleg. SP AG Parteitag
Stadt Aarau: Mit-Initiant Bürgerinitiative Alti Badi, Mit-Initiant Forum Aarau
Region Aarau: Mit-Initiant Verein Rettet den Mitteldamm (Präsident)
Nachhaltigkeit: Initiator eines Denknetzes «Nachhaltigkeit – wie geht soziale Demokratie in der Knappheit von Raum und Ressourcen?»

Wichtige historische Engagements:

VSS: Vorstandsmitglied Verband der Studentenschaften Schweiz (1970/71)
Anti-AKW: Organisation der wissensch. Einsprachen gegen die AKW Gösgen und Leibstadt
Anti-AKW: Mitorganisator verschiedener Anti-AKW-Demo's (insb. Gösgen I und II)
SP Schweiz: Mitglied der Fachkommission Umwelt – Einführung des USG (1978 – 84)

Berufserfahrungen

Seit 2010 Inhaber Blue Ocean Semantic Web Solution (www.blueocean-sws.com)
2001-2010 co-Founder der Firma Netbreeze GmbH (künstl. Sprachintelligenz)
1994-2001 Strategische Unternehmensberatung (OE) bei ADLittle und ATKearney
1980-1994 co-Founder und Leiter der Ökoscience AG (Umweltanalysen und Beratung)
1975-1980 wissenschaftl. Assistent Prof. Werner Stumm, EAWAG/ETHZ

Ausbildungen

1990 – 95 Dipl. OE SAAP (Organisationsentwicklung)
1968 – 75 Dipl. nat. ETHZ (Chemiker)
1968 - (Selbst) Studium in Fortran, Cobol, Pascal,
1968 Matura C in Basel

Wichtige Hobbys und Interessensgebieten

Politik und Geschichte
Natur: Garten, Pflanzen züchten, Pflanzen nutzen, Wandern
Gesundheit: Du bist was Du isst – Gesundheit durch Ernährung
Sport: Schwimmen, Skifahren, Skitouren, Tauchen

CANDIDATURE D'ONAÏ REYMOND

Lettre de motivation

Concerne : Candidature au Conseil de parti du PSS

Je souhaiterais adhérer à ce Conseil car le rôle de cet organe essentiel du parti socialiste suisse constitue le « parlement du parti ». De par ma formation ainsi que mes expériences professionnelles et politiques, je détiens les outils nécessaires en vue de contribuer à la formulation stratégique de la politique du parti.

Etant actuellement conseillère communale à Lausanne, cette expérience me confère les connaissances et savoir-faire utiles pour saisir les enjeux politiques et travailler dans un esprit de consensus. En tant que déléguée Femme au PSS, je suis déjà active dans un des domaines essentiels du parti socialiste qu'est l'égalité. En outre, la liberté, justice et solidarité qui constituent la pierre angulaire du parti et sur la base de laquelle le Conseil va œuvrer me motivent à remplir ce rôle avec zèle, ardeur et conviction si j'étais élue.

Je suis également spécialiste de droits des migration et droits de l'Homme au Secrétariat d'Etat aux migrations au sein du Département fédéral de justice et police. Mon expertise dans ces domaines ainsi que dans celui des institutions suisses me permettront de saisir rapidement les problématiques politiques actuelles et mener des débats efficaces et productifs sur des sujets tels que la politique sociale, l'intégration européenne ou le renforcement de l'Etat de droit, notamment. Ayant dirigé un projet global d'Egalité au sein de l'office à l'attention de plus 1300 collaborateurs/rices, j'ai acquis une expérience solide dans la protection des travailleurs/ses tout en garantissant le respect du principe de non-discrimination et d'inclusion.

Le parti socialiste ayant toujours défendu et promu la diversité, c'est également par ma trajectoire que j'ai adhéré à ses lignes directrices. En effet, je suis née à Kaboul en Afghanistan et suis arrivée en Suisse en tant que réfugiée à l'âge de 8 ans. Mon parcours de vie me permettra de toujours avoir à l'esprit les difficultés auxquelles les personnes se trouvant en bas de l'échelle sociale et minoritaires font face et tenter de proposer, dans la marge de manœuvre qui me serait confiée, des mesures efficaces en vue d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous. Pour finir, travaillant depuis de nombreuses années à la Confédération, les dynamiques entre les différentes régions linguistiques me sont bien connues et me permettront de mener des discussions constructives dans le cadre des tâches confiées.

Je vous remercie par avance pour l'attention portée à ces quelques lignes.

Onaï Reymond

Curriculum vitae

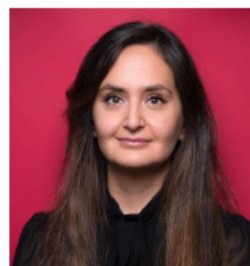
Onaï Reymond

Née le 12 mars 1986

Suisseuse

onaï.reymond@sem.admin.ch

Contact : 076 430 98 13



EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET POLITIQUES

Cheffe de section Département fédéral de justice et police Secrétariat d'Etat aux migrations Berne	Actuellement
Conseillère communale Lausanne	Actuellement
Déléguée Femme Parti socialiste suisse	Actuellement
Adjointe scientifique Département fédéral de justice et police	2014-2022
Directrice du projet Egalité SEM Département fédéral de justice et police	2019-2021
Experte suisse Union européenne	2016-2017
Stage académique Parlement fédéral Berne	2014 -2015
Stage juridique Etat de Vaud Lausanne	2013 - 2014

FORMATION

CAS Droit des migrations 2016-2017

Faculté de Droit / Institut de droit européen

Université de Berne, Fribourg et Neuchâtel

Mémoire : Analyse comparée du droit suisse et européen en matière d'admission provisoire et protection subsidiaire resp.

Master Politique et management public Spécialisation : Droit public 2011-2014

Faculté de Droit, Sciences criminelles et administratives

IDHEAP, Université de Berne et Lausanne

Mémoire: Répartition des compétences juridiques entre le Parlement et le Conseil fédéral en matière de dénonciation des traités internationaux

Bachelor en Science Politique, 2008-2011

Faculté des sciences sociales et politiques

Crédits validés à la faculté de Droit

Université de Lausanne

LANGUES

Français	Langue maternelle
Perse	Langue maternelle
Allemand	Parlé et écrit, niveau C1
Anglais	Parlé et écrit, niveau C1
Italien	Parlé et écrit, niveau A2/B1
Hindi/Ourdou	Parlé, niveau B1

CONNAISSANCES INFORMATIQUES

Word, Excel, Power Point, SPSS et Programmation (R) et Acta Nova

FORMATIONS CONTINUES DE LA CONFÉDÉRATION

Gestion de projet (EPA), Communication et rédaction (EPA), Management dans les services publics (EPA)

ADOPTION DES COMPTES ANNUELS 2021

Bilan 2021

Actifs	31.12.2021	31.12.2020
Caisse	707	866
PostFinance	3'880'138	2'249'266
Banque	3'189'960	2'844'560
Débiteurs partis cantonaux	33'981	5'927
Garantie de loyer	45'085	45'081
Débiteurs divers	592'753	536'805
./. Du croire	-3'200	-3'200
Actifs transitoires	85'890	65'374
Stocks	27'000	27'000
Titres	5'063	5'700
Immobilisations (corporelles et incorporelles)	228'000	332'000
Total actifs	8'085'377	6'109'380
Passifs		
Créanciers	302'344	245'279
Dettes aux partis cantonaux	14'888	34'038
Passifs transitoires	346'610	359'021
Provisions pour les élections	1'380'000	630'000
Provisions grands donateurs	1'075'642	634'591
Provisions pour les campagnes	2'046'200	1'589'000
Provisions legs	146'586	146'586
Provisions mobilisation	114'300	140'000
Provisions PS Femmes	145'000	130'000
Provisions PS60+	10'000	10'000
Provisions projets de récolte de fonds	306'515	292'688
Provisions diverses	1'598'000	1'305'000
Capital propre	599'291	593'178
Total passifs	8'085'377	6'109'380
Affectation de l'excédent		
Capital propre au 1.1.	593'178	590'938
Résultat	6'114	2'239
Capital propre au 31.12.	599'291	593'178

Compte des résultats 2021

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Recettes	6'758'003	5'469'144	8'460'795
Cotisations	2'262'491	2'272'950	2'264'289 ¹⁾
Cotisations des membres	1'985'344	1'977'950	2'015'180
Versements de solidarité	277'147	295'000	249'109
Récolte de fonds	3'515'126	2'078'494	5'060'611 ²⁾
Dons des membres	952'449	505'000	1'000'000
Dons des bienfaiteurs(trices)	1'810'883	1'439'494	2'354'932
Dons divers	751'794	134'000	1'705'679
Ventes	231'506	181'400	272'000 ³⁾
Autres recettes	505'880	569'500	484'222 ⁴⁾
Dissolution des provisions	243'000	366'800	379'673 ⁵⁾
Dépenses	6'755'764	5'467'611	8'454'681
Frais de production	141'718	207'300	213'634 ⁶⁾
Médias	123'397	141'300	135'309
Courriels pour les membres	18'321	26'000	27'152
Nouveaux projets de recherches de fonds	-	40'000	51'173
Coût d'achat des marchandises	58'963	6'000	145'153
Prestations de tiers	272'034	313'060	372'369 ⁷⁾
Frais de personnel et assurances sociales	2'744'198	2'903'333	3'313'170 ⁸⁾
Autres frais de personnel	117'758	160'880	116'080 ⁹⁾
Frais de location	260'403	286'472	245'972 ¹⁰⁾
Entretien, réparations, leasing	38'207	65'500	51'186 ¹¹⁾
Assurances choses, taxes	5'225	5'500	4'895
Frais administratifs	466'444	419'000	566'534 ¹²⁾
Frais informatiques	91'555	110'200	119'333 ¹³⁾
Frais publicitaires (campagnes)	188'429	80'700	470'499 ¹⁴⁾
Frais divers du parti	355'630	445'716	417'244 ¹⁵⁾
Approvisionnement des provisions	1'777'000	196'000	2'227'000 ⁵⁾
Amortissements	227'602	254'600	159'065 ¹⁶⁾
Résultat financier	12'386	13'350	33'633
Résultat extraordinaire	-1'791	-	-1'088 ¹⁷⁾
Résultat annuel	2'239	1'533	6'114

Centre de coûts 2021

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Parti	2'189'415	1'657'720	2'176'572 ¹⁸⁾
Cotisations	2'246'786	2'258'450	2'249'389
Dons	957'942	505'000	1'003'544
Dépenses courantes	-70'675	-81'040	-82'005
Frais de personnel et généraux	-713'580	-730'338	-732'839
Congrès	-70'735	-76'000	-72'779
AD	-17'633	-66'000	-37'903
Dépenses CD/présidence	-13'277	-13'000	-11'410
Dépenses des commissions	-4'719	-10'000	-591
Indemnités de la présidence yc dépenses	-75'835	-83'612	-96'658
Dépenses de la vice-présidence	-26'040	-30'240	-30'240
Relations internationales	-7'284	-13'500	-11'057
Papier sur le climat	-404	-2'000	-878
Concept économique	-15'132	-	-
Formation	-137'158	-164'278	-160'523 ¹⁹⁾
Frais de personnel et généraux	-92'029	-111'678	-102'405
CoCo	-5'448	-15'000	-8'678
Formation interne	-2'821	-11'100	-3'283
Université d'été	-10'600	-5'000	-4'816
Développement de membres	-14'855	-6'500	-28'796
Economie & démocratie	-120	-5'000	-646
Séminaire sur la politique communale	-11'286	-10'000	-11'899
PS60+	-88'703	-113'593	-90'666 ²⁰⁾
Frais de personnel et généraux	-70'081	-74'393	-69'872
Dépenses courantes	1'560	4'600	6'336
Dépenses de la présidence	-7'440	-7'000	-6'710
AD/CM/groupes de travail	-12'041	-19'500	-12'965
Rencotres thématiques/campagnes	-701	-17'300	-7'454
PS Migrant-es	-76'541	-89'533	-68'558 ²¹⁾
Frais de personnel et généraux	-69'933	-74'033	-64'361
Dépenses courantes	-6'608	-10'000	-3'053
Dépenses de la présidence/CD	-	-5'500	-1'145
JS/Juso	-181'306	-200'823	-191'479 ²²⁾
Frais de personnel et généraux	-181'306	-200'823	-191'479
PS Femmes	-88'600	-145'880	-137'678 ²³⁾
Frais de personnel et généraux	-81'424	-86'880	-100'885
Courriels du PS Femme	7'630	2'500	16'580
Dépenses courantes	-1'210	-5'000	-1'427
Dépenses de la présidence	-4'580	-7'500	-5'740
Assemblée des membres	-9'161	-18'000	-9'611
Campagnes	-197	-21'000	-26'741
50 ans du droit de vote des femmes	342	-10'000	-9'854

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
PS queer	-	-20'117	-377
Frais de personnel et généraux	-	-15'117	-377
Dépenses courantes	-	-5'000	-
Publications	-231'634	-300'783	-248'305
links	-132'284	-156'258	-127'163
socialistes	-66'728	-96'325	-83'403
ps.ch	-32'622	-33'000	-37'739
Raport annuel	-	-10'200	-
Archives photographiques	-	-5'000	-
Campagnes et communiatio	-1'829'506	-808'060	-2'191'581
Frais de personnel et généraux	-612'557	-636'110	-755'839
Dépenses courantes	-2'280	-5'000	-5'809
Campagnes	-816'796	-120'000	-630'855
Journaux de votations	-19'895	-30'000	-19'893
Référendums	-227'434	-70'000	-183'519
Initiatives	-129'033	-170'000	-536'671
Elections	-203'135	-	-779'850
Récolte de fonds en ligne	124'624	53'050	537'955
Dissolution Provisions campagnes/élections	57'000	170'000	182'900
Mobilisation	-476'688	-474'837	-450'652
Frais de personnel et généraux	-499'832	-512'637	-502'856
Dépenses courantes	-56'386	-15'300	-7'734
Campagnes de mobilisation parti cant./sect.	79'530	53'100	59'938
Récolte de fonds	1'222'738	811'717	1'666'784
Frais de personnel et généraux	-339'845	-401'777	-388'748
Diss./approvisionnement des provisions	-73'001	-6'000	-65'827
Résultat de la collecte de fonds	1'810'883	1'439'494	2'354'932
Legs/nouveaux projets récolte de fonds	-	-40'000	-51'173
Part revenant aux partis cantonaux	-175'300	-180'000	-182'400
Assainissement financier	-300'000	-150'000	-300'000
Résultat Shop	222	-	2'576
Résultat annuel	2'239	1'533	6'114

Annexe aux comptes annuels 2021

Indemnités des organes dirigeants

Les membres du Comité directeur ont droit au remboursement de leurs frais effectifs. La Coprésidence du parti a reçu un salaire annuel de 70 000 francs et l'indemnité forfaitaire pour frais d'environ CHF 10 000 au total. La rémunération totale des six vice-président-es est d'environ 30 000 CHF par an. La présidente de la Jeunesse socialiste suisse (JS) touche près de 27 000 francs bruts par an. En 2021, l'indemnité de la Présidence et du Comité directeur des Femmes socialistes suisses se monte à quelque 4 000 francs. La Co-présidence du PS60+ touche une indemnité globale de 6 700 francs.

Organisations proches

Les organisations et institutions proches du PS sont les suivantes :

1. Solidar Suisse, Zurich (anciennement Œuvre suisse d'entraide ouvrière, OSEO)
2. Solifonds Schweiz
3. Alliance progressiste
4. Socialistes européens, PSE

Le PS Suisse verse aux organisations susnommées des cotisations d'affiliation en vue de la réalisation d'objectifs qui correspondent au but statutaire du PS Suisse. Aucune transaction sans rapport avec les cotisations d'affiliation ou des prestations reçues n'a été effectuée. La cotisation au PSE est provisoirement suspendue en raison de nouvelles réglementations européennes qui prennent effet rétroactivement à partir de 2018.

Principes applicables à la présentation du bilan et à l'évaluation des valeurs

Titres :	Valeur du cours
Stocks :	Valeur de revient
Mobilier, machines et installations :	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements réalisés sur la base de la durée d'utilisation
Informatique :	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements réalisés sur la base de la durée d'utilisation
Autres postes du bilan :	Valeur nominale

Commentaires relatifs aux comptes

A) Bilan

Cash flow et liquidités

Par rapport à l'année précédente, les liquidités ont augmenté d'environ 1 976 000 francs. Les liquidités brutes élargies ont connu une augmentation similaire. Celles-ci comprennent en plus les avoirs en compte courant réalisables à court terme. Pour leur part, les actifs circulants nets ont augmenté de 2 055 000 francs.

en milliers de CHF	2021	2020
Résultat annuel	6.1	2.2
Amortissements	159.1	227.6
Cashflow I	165.2	229.8
Approvisionnement des provisions	2'339.1	1'919.0
Dissolution des provisions	-395.1	-243.0
Cashflow II	2'109.2	1'905.8
Évolution actifs circulants/dettes à court terme	-78.0	-99.3
Investissements		
Investissements immobilisations	-55.1	-300.6
Financement		
Évolution Fonds	0.0	0.0
Évolution Fonds Liquidités	1'976.1	1'505.9

En milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020	Évolution
Caisse	0.7	0.9	- 0.2
PostFinance	3'880.1	2'249.3	+1630.9
Banque	3'190.0	2'844.6	+ 345.4
Liquidités	7'070.8	5'094.7	+1976.1
Avoir en comptes courants	500.1	483.2	+ 16.8
Liquidités brutes	7'570.9	5'577.9	+1993.0
Autres actifs circulants	281.4	193.8	+ 87.7
./. Dettes à court terme	663.8	638.3	+ 25.5
Actifs circulants nets	7'188.5	5'133.3	+2055.1

Débiteurs partis cantonaux

Les arriérés de cotisations des partis cantonaux à la fin de l'année 2021 ont été réglés au cours du premier trimestre 2022 ou des délais de paiement ont été convenus.

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020	Évolution
Débiteurs partis cantonaux	34.0	5.9	-28.1
Dettes aux partis cantonaux	14.9	34.0	19.1
Créances nettes envers les partis cantonaux	19.1	-28.1	-47.2

Provisions

Le montant total des provisions, du croire inclus, se monte à 6 835 000 francs au 31 décembre 2021. La plupart d'entre elles sont destinées à des projets futurs.

B) Compte de résultat

Au terme de l'exercice, les comptes 2021 affichent un bénéfice d'environ 1 114 francs.

Recettes

1. Cotisations

Le volume des cotisations des membres, de quelque 2 042 000 francs, est légèrement supérieur au budget. En 2021, les contributions de solidarité ont atteint 249 000 francs et sont ainsi d'environ 46 000 francs inférieures au budget.

2. Récolte de fonds

Le résultat de la récolte de fonds est comptabilisé « net ». Les recettes nettes sont de près de 3 millions de francs supérieures au budget.

Les recettes de la recherche publique de fonds ainsi que les dons du Groupe 2023 permettent d'obtenir un revenu net d'environ 3 355 000 francs (y compris les dons des membres), soit environ 1 410 000 francs de plus que les valeurs budgétisées. Le résultat net se compose comme suit :

Recherche public de fonds/Groupe 2023 en milliers de CHF	2021
Recettes brutes	4'330
Charges brutes	-975
Revenu net	3'355
dont dons des membres	1'000

Le Groupe 2023 rassemble les donatrices et les donateurs réguliers du PS Suisse. Le nombre de membres de ce groupe (quelque 1800 personnes) a augmenté par rapport à 2020.

Les autres dons comprennent notamment, d'une part, les dons provenant des campagnes de collecte de fonds en ligne et, d'autre part, les dons provenant des mailings du PS60+ et des Femmes socialistes suisses ainsi que les mailings adressés aux destinataires de *links* et de *socialistes* :

Autres dons en milliers de CHF	2021
PS60+, Femmes socialistes, links und socialistes, diverses	126
Campagnes de collecte de fonds en ligne	1'580
Revenu brut	1'706

Les recettes des actions de collecte de fonds en ligne liées aux campagnes dépassent le budget à hauteur d'environ 1,43 million de francs. L'excédent qui n'a pas été dépensé pour les campagnes correspondantes est mis en réserve au titre de provisions pour des projets futurs.

Les personnes/entités suivantes ont fait des dons de plus de 10 000 francs au PS Suisse en 2021 :

- Piero Hug, 36 090 francs
- Hanspeter Huber, 20 000 francs
- Hans Max Mayr, 10 300 francs
- Achim Schwander, 600 000 francs
- La Mobilière (groupe d'assurances), 36 000 francs
- Raiffeisen Suisse, 48 051 francs

3. Ventes

Sont comptabilisés dans ce poste les journaux de votations et d'élections facturés aux sections et aux partis cantonaux, la vente de publicité/d'encarts dans *links*, *socialistes* et *solidaires* ainsi que les recettes générées par les éditions régionales (destinées aux différents partis cantonaux) du journal *links*. Sont en outre passés en compte ici certains services fournis à des partis cantonaux, à des sections et à des particuliers, tels que la création et l'exploitation de sites web, la participation des partis cantonaux et des sections à la mise en œuvre de campagnes de mobilisation, le produit de la revente de matériel de campagne aux partis cantonaux et aux sections, les prestations de services pour les activités de collecte de fonds des partis cantonaux ainsi que les recettes provenant d'un mandat de tiers.

Depuis 2010, jusqu'à 2000 exemplaires des journaux de votations sont distribués gratuitement aux sections et aux partis cantonaux. En 2021, trois journaux de votations ont été produits.

4. Autres recettes

Les autres recettes comprennent divers frais de séminaire, la contribution de soutien du canton de Saint-Gall, qui a accueilli le Congrès en août 2021, ainsi qu'une contribution du PS vaudois pour l'assemblée générale des Femmes socialistes à Lausanne. L'université d'été 2021 n'ayant pas eu lieu, les frais de séminaire y relatifs sont supprimés.

La part versée par le Groupe socialiste l'a été sur la base du schéma de calcul transparent déjà appliqué pour le budget. Le montant effectif de l'indemnité compensatrice, d'environ 477 000 francs, est inférieur au montant prévu au budget.

5. Variation des provisions

En 2021, des provisions existantes d'un montant de 380 000 francs ont été libérées : pour couvrir les amortissements résultant des investissements dans la nouvelle base de données de récolte de fonds et pour le développement continu de l'outil de la campagne de mobilisation (« Avanti »), pour couvrir les coûts engagés dans le cadre de l'introduction d'un modèle d'organisation non hiérarchique ainsi que pour les dépenses liées à l'initiative 99 % et à l'initiative sur la transparence, qui a été retirée en 2021 et ne sera donc pas soumise au vote. Pour les postes supplémentaires approuvés par un crédit supplémentaire en 2021 et limités à fin 2021 ou 2023, des provisions existantes prévues pour les campagnes ont été dissoutes. Les dépenses liées à la révision et à la réimpression du guide testamentaire ont été couvertes par des provisions existantes. La dissolution des provisions pour le paiement des heures supplémentaires et des soldes de vacances a été opérée via les frais de personnel.

Les contributions de soutien de la Raiffeisen Suisse et de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA ont été, comme les années précédentes, affectées directement aux provisions de campagne.

Dans le domaine des campagnes, des provisions d'environ 1 874 000 francs au total ont été constituées pour les prochaines élections fédérales ainsi que pour des projets futurs. Les provisions en faveur des Femmes socialistes suisses ont été augmentées de 20 000 francs et les provisions en faveur des projets de collecte de fonds de 117 000 francs. En outre, la provision non affectée a encore été augmentée de 300 000 francs, afin d'accroître les fonds propres pour de futurs événements extraordinaires. Ce fait est très réjouissant et assure la sécurité financière du parti.

Des provisions ont été constituées dans les frais de personnel pour les obligations envers le personnel (heures supplémentaires, vacances).

Provisions en milliers de CHF	31.12.2020	Constitution	Dissolution	31.12.2021
Élection fédérales	630	750		1'380
Campagnes	2'370	1'124	-226	3'268
Campagne de mobilisation	140		-26	114
Femmes socialistes suisses	130	20	-5	145
PS60+	10			10
Récolte de fonds	293	117	-103	307
Assainissement financier	830	300		1'130
Diverses	475	28	-35	468
Total provisions	4'878	2'339	-395	6'822

Dépenses

6. Frais de production

Les frais de production médias comprennent les frais d'impression pour *links*, *socialistes* et *ps.ch* ainsi que pour les journaux de votations. En 2021, les frais de production ont été légèrement inférieurs au budget pour tous les médias.

En 2021, le poste « Production de mailings » comprenait notamment les coûts des mailings du PS60+ et des Femmes socialistes suisses ainsi que ceux des mailings envoyés aux destinataires de *links* et de *socialistes*. Les coûts y relatifs ont été à chaque fois légèrement inférieurs au budget. Le mailing budgétisé ayant trait à un référendum a été réalisé dans le cadre de la collecte de fonds et a donc entraîné une diminution des coûts de production.

7. Services de tiers

Les services fournis par des tiers dans le cadre des activités principales du PS Suisse sont comptabilisés dans les services de tiers. Les services de conseil purs, sans référence directe aux activités, sont comptabilisés dans les frais administratifs.

Les honoraires de tiers comprennent notamment les rémunérations versées aux agences et à d'autres prestataires de services pour les services fournis dans le cadre des campagnes ainsi que pour la mise en page et les droits d'image des publications. D'un montant d'environ 334 000 francs, les dépenses s'élèvent à près du double des valeurs inscrites au budget. Cela s'explique principalement par les dépenses liées aux référendums sur l'abolition du droit de timbre et de l'impôt anticipé ainsi que par les campagnes de votation, notamment sur la loi sur le CO2, l'initiative sur les soins infirmiers et le mariage pour tous.

Les rémunérations pour les traductions comprennent tous les frais liés aux commandes de traduction externes ainsi que les traductions simultanées et les traductions en langue des signes lors des événements. D'un montant d'environ 109 000 francs, les rémunérations pour les traductions sont inférieures au budget. La principale raison de cette évolution réside dans la réduction des dépenses liées aux événements – notamment en raison de la tenue par voie numérique des assemblées des délégué-e-s en février et en mai.

8. Frais de personnel

En 2021, le total des frais de personnel atteint environ 3,313 millions de francs, ce qui est supérieur au budget prévu, soit 2,903 millions de francs.

La charge salariale de 2,734 millions de francs couvre l'ensemble des salaires versés par le parti. Avec les cotisations aux assurances sociales, les allocations pour perte de gain (APG) et les indemnités journalières perçues en cas de maladie, les frais de personnel s'élèvent à 3,313 millions de francs.

Les surcoûts s'expliquent par les augmentations temporaires de la dotation en personnel approuvées par un crédit supplémentaire dans les domaines des campagnes, des Femmes socialistes suisses et des membres/de la formation/de l'organisation du parti, avec un accent particulier sur la Suisse romande. Les coûts de ces engagements temporaires sont couverts par la dissolution des provisions prévues pour les campagnes. On a en outre procédé à des engagements supplémentaires dans le cadre de campagnes. Une collaboratrice personnelle coprésidence/secrétariat général est cofinancée par la coprésidence. L'augmentation de la dotation en personnel initialement prévue à la place de cet engagement dans le domaine de l'informatique est intervenue au cours du dernier trimestre de 2021.

9. Autres frais de personnel

La somme des autres frais de personnel (116 000 francs) est inférieure au total budgétisé. En particulier, on a constaté une réduction des dépenses dans le domaine du recrutement de personnel via la publication en ligne des postes vacants ainsi que les remboursements de dépenses et d'autres frais de personnel.

10. Frais de location

Le total des frais de location, qui atteint environ 246 000 francs, est inférieur au budget. Cela s'explique notamment par la baisse des coûts des événements, car ceux-ci ont continué de se dérouler partiellement sous forme numérique.

11. Entretien, réparations, leasing

Le total des dépenses de ce poste correspond à quelque 51 000 francs, ce qui est légèrement inférieur au budget. La tenue numérique des Assemblées des délégué-e-s en février et en mai a également permis de réaliser des économies dans ce poste.

12. Frais administratifs

D'un montant de 566 000 francs, les frais administratifs sont en 2021 d'environ 147 000 francs supérieurs au budget prévu. Des dépenses supplémentaires ont été enregistrées notamment pour les imprimés, les frais de port et les honoraires de conseil. Les surcoûts s'expliquent par les dépenses liées aux référendums et aux campagnes.

13. Frais informatiques

En 2021, les frais informatiques s'élèvent à environ 119 000 francs suisses, ce qui est légèrement supérieur au budget.

14. Frais publicitaires

Les frais publicitaires comprennent notamment les coûts liés à l'affichage, aux annonces, aux e-boards (publicité dans les gares) et à la publicité en ligne. Les frais totaux, d'environ 470 000 francs, sont nettement supérieurs au budget, notamment en raison des dépenses liées aux référendums et aux campagnes.

15. Frais divers du parti

Les frais divers du parti, qui s'élèvent à 412 000 francs, sont d'environ 33 000 francs inférieurs au budget. Ce poste comprend entre autres la cotisation ordinaire annuelle versée à la Jeunesse socialiste ainsi que d'autres petites contributions de soutien à des alliances et à des comités de votation. En particulier, la contribution à l'association de soutien à l'initiative sur la transparence disparaît en 2021, cela en raison du retrait de l'initiative. En contrepartie, la Jeunesse socialiste suisse a reçu une contribution de 60 000 francs pour la campagne sur l'initiative 99 %. Par ailleurs, les dons reçus dans le cadre de l'appel en faveur de l'Afghanistan, soit 21 000 francs, ont été transmis à Solidar Suisse, AsyLex et Solidarité sans frontières.

Les autres dépenses liées aux événements ont été inférieures aux prévisions budgétaires, car plusieurs événements ont eu lieu par voie numérique ou ont été annulés. De plus, aucune fête n'a été organisée à l'occasion du Congrès, en août.

Avec effet rétroactif à partir de 2018, l'adhésion au Parti socialiste européen (PSE) par des partis d'États hors UE n'est plus possible. C'est pourquoi cette contribution est provisoirement supprimée. En 2021, la contribution à l'Alliance progressiste a été versée selon le budget.

16. Amortissements

En 2021, des investissements ont été réalisés notamment dans le cadre du développement continu du système de gestion des membres (Tocco). Également, des terminaux informatiques (ordinateurs portables) ont été achetés et du mobilier de bureau a été complété ou remplacé. En 2021, les investissements ont été inférieurs au budget, car la mise en œuvre du nouveau site web a été retardée.

	Machines/ Mobiliier/ Équipement	Informatique (yc. banque de don- née des membres/ base de données récolte de fonds/ outil campagne de mobilisation)	Internet	Support publicitaires
en CHF				
Investissements 31.12.2020	307'539	1'934'024	133'308	11'426
Évolution 2021	18'695	36'371	0	0
Invéttissements 31.12.2021	326'234	1'970'395	133'308	11'426
Correction valeurs 31.12.2020	272'539	1'637'024	133'308	11'426
Évolution 2021	22'695	136'371	0	0
Correction valeurs 31.12.2021	295'234	1'773'395	133'308	11'426
Valeur comptable 31.12.2021	31'000	197'000	0	0

17. Résultat extraordinaire

Le produit exceptionnel consiste dans le remboursement de la taxe sur le CO₂ par la caisse de compensation.

C) Comptabilité analytique

Dans la comptabilité analytique, les services centraux représentent un centre de coûts secondaires imputés sur les coûts primaires et comptabilisés par rapport aux charges salariales. En tant que coûts primaires, ces charges apparaissent dans le poste « Frais de personnel ou part des frais généraux » *au prorata*.

Les services centraux comprennent les charges salariales des collaborateurs/collaboratrices du cercle d'assistance et des responsables informatiques. Sont en outre imputés aux services centraux : le loyer, l'entretien et les réparations du mobilier et des machines, les frais administratifs généraux – tels que les coûts des photocopies, les factures téléphoniques et les frais de port –, l'informatique et les amortissements.

Les frais de personnel s'élèvent à environ 761 000 francs, ce qui est inférieur au budget. La différence d'environ 38 000 francs s'explique par le fait que le poste initialement budgétisé dans le domaine de l'informatique n'a été pourvu qu'à partir de septembre et qu'en contrepartie, les pourcentages de poste budgétés ont été utilisés pour une collaboratrice personnelle co-présidence/secrétariat général. Les dépenses réelles de 497 000 francs en frais de fonctionnement sont d'environ 100 000 francs inférieures au budget. Les dépenses inférieures aux valeurs budgétisées résultent notamment du retard pris dans la mise en œuvre du nouveau site web. Il n'y a pas eu d'écart notable dans les frais généraux de bureau (matériel de bureau, imprimés, photocopies, frais de port généraux) ni dans le domaine informatique (maintenance et support). Les dépenses de conseil dans le cadre de l'introduction d'un modèle d'organisation non hiérarchique ont été partiellement couvertes par la dissolution de provisions existantes.

Globalement, les dépenses des services centraux sont d'environ 138 000 francs inférieures au budget. Il en résulte une charge plus faible pour les centres de coûts principaux.

18. Parti

Ce centre de coûts comptabilise les recettes provenant des cotisations des membres et des contributions de solidarité, les dons des membres, les dons non générés par les récoltes de fonds ainsi que les frais de personnel du Secrétariat central et de la présidence. Les frais de fonctionnement englobent les activités du parti, les remboursements de frais aux entités dirigeantes, les contributions aux organisations internationales et les contributions aux délégations en Suisse et à l'étranger.

Les revenus nets des centres de coûts « Parti » se montent à 2 177 000 francs, soit 519 000 francs de plus que la valeur inscrite au budget. Les contributions sont quasi conformes au budget. Les dons effectifs des membres en 2021 sont plus élevés que ceux des années précédentes et que ceux qui étaient prévus au budget.

La tenue numérique des Assemblées des délégué-e-s en février et en mai a permis de réaliser des économies par rapport au budget. L'écart concernant l'indemnisation de la coprésidence résulte d'une budgétisation trop basse par erreur.

Dans la rubrique « Relations internationales », la cotisation à l'Alliance progressiste (PA) représente cette année encore la part la plus importante. Un petit montant a en outre été versé à l'ESO, l'organisation européenne des seniors socialistes (European Senior Organisation). En raison de la pandémie de coronavirus, le nombre de délégué-e-s envoyés à l'étranger reste faible. Une délégation de haut niveau du PS s'est rendue à la Conférence du Parti socialiste européen (PSE) à Berlin. À l'occasion de la tenue des élections en Allemagne, le PS Suisse était également représenté à la fête électorale du SPD (Parti social-démocrate d'Allemagne) à Berlin. Des membres locaux du PS ont en outre participé au Congrès du PS France ainsi qu'à l'Annual Labour UK Conference (Parti travailliste (Labour) du Royaume-Uni) à Brighton. La culture et le suivi des relations avec les partis frères turcs et kurdes jouent un rôle important dans la politique du parti : en plus d'un repas du soir pris en commun avec une délégation de haut niveau du HDP turc (Parti démocratique des peuples), il faut comptabiliser les frais de réservation des billets d'avion pour le voyage de la délégation du PS Suisse à Ankara, qui a eu lieu en février 2022. Une petite contribution a été consacrée à la traduction d'un appel commun à la paix et au dialogue en soutien à la cause kurde dans le nord de l'Irak.

19. Formation

La somme des dépenses effectives des centres de coûts « Formation » atteint 160 000 francs, ce qui est conforme au budget. Des surcoûts par rapport au budget sont dus au développement du nombre de membres ainsi qu'à la production d'un flyer autocollant, d'une brochure participative et de certificats de jubilés des membres. Les surcoûts sont compensés par une diminution des dépenses pour les Conférences de coordination (tenues partiellement par voie numérique) et pour la formation interne.

20. PS60+

Les dépenses totales des centres de coûts « PS60+ » sont inférieures au budget. La tenue numérique de la conférence et des réunions a permis de réduire les dépenses.

21. PS Migrant-e-s

Les dépenses totales du centre de coûts « PS Migrant-e-s » sont inférieures au budget. La tenue numérique des assemblées a elle aussi permis de réduire les dépenses.

22. Jeunesse socialiste suisse

Le PS Suisse finance les frais de personnel de la secrétaire centrale (70 %), le salaire de la présidente (indemnité forfaitaire) ainsi que les frais d'infrastructure(s), qui comprennent également une partie des frais d'affranchissement. La Jeunesse socialiste suisse finance elle-même les autres frais de fonctionnement. En 2021, une contribution générale de campagne de 15 000 francs a en outre été versée à la Jeunesse socialiste. À partir du budget de campagne, la Jeunesse socialiste suisse a reçu un soutien supplémentaire de 60 000 francs pour la campagne sur l'initiative 99 %.

23. Femmes socialistes suisses

Le PS Suisse finance les frais de personnel de la secrétaire centrale des Femmes socialistes, les frais d'infrastructure(s) ainsi que les frais de fonctionnement. Les dépenses effectives, de quelque 138 000 francs, sont restées inférieures au budget, qui est de 146 000 francs. Un poste supplémentaire pour la campagne de révision du droit pénal en matière sexuelle a été partiellement approuvé via un crédit supplémentaire et financé par des provisions affectées à la campagne. Le reste est financé par le budget des Femmes socialistes suisses.

La tenue numérique des assemblées générales a également entraîné une baisse des dépenses pour les Femmes socialistes suisses. En 2021, les Femmes socialistes suisses ont mené plusieurs actions de collecte de fonds. En début d'année, il s'agissait de la clôture de l'action des brochures pour les 50 ans du droit de vote des femmes, du mailing annuel des Femmes socialistes suisses pour récolter des fonds et des appels aux dons en ligne pour diverses campagnes (initiative sur la burqa, « Seul un oui est un oui » / « Nur Ja heisst Ja ! »).

Un événement a eu lieu à Unterbäch pour célébrer les 50 ans du droit de vote des femmes. Un film a été produit à cette occasion. En automne a eu lieu une conférence-débat, agrémentée de la projection du film « De la cuisine au Parlement ». Les provisions existantes ont été dissoutes en faveur du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes.

Parallèlement, le succès des collectes de fonds a rendu possible la constitution de provisions supplémentaires de 20 000 francs en faveur des Femmes socialistes suisses.

24. PS queer

Contrairement aux prévisions budget, le PS queer n'a pas encore été créé dans le courant de l'année 2021. La création est prévue pour 2022.

25. Publications

Les dépenses globales pour les publications atteignent environ 248 000 francs et sont de 52 000 francs inférieures au budget. Depuis 2017, il y a encore 6 numéros de *links*, 4 éditions de *socialistes* et aussi 4 de *ps.ch*. Les dépenses inférieures aux valeurs budgétisées s'expliquent notamment par le retard pris par le relancement partiel de *links* et *socialistes*. Celui-ci aura vraisemblablement lieu en 2022 et est budgétisé en conséquence. Pour *links* et *socialistes*, ce retard ainsi que des coûts de production et d'expédition plus faibles ont entraîné des dépenses inférieures au budget. L'élargissement du cercle des destinataires de *ps.ch* a entraîné, en contrepartie, des surcoûts.

Le rapport annuel et les archives photographiques n'ont pas été réalisés en 2021 et sont de nouveau budgétisés pour 2022.

26. Campagnes et communication

En 2021, le PS Suisse a mené diverses campagnes. Le parti s'est fortement engagé lors des deux votes sur la loi COVID-19. Pour la deuxième votation, à la fin de l'année 2021, le PS Suisse a réussi à convaincre de nombreux citoyen-ne-s engagés de s'unir pour soutenir la loi grâce à son appel « Oui à la raison ». Le PS n'a pas pu éviter la défaite, de justesse, lors de la votation sur la loi sur le CO2 en juin 2021, malgré l'engagement déterminé de nombreux membres et supporters. En automne, deux projets simultanés revêtaient une grande importance pour le PS : alors que l'initiative 99 % de la Jeunesse socialiste suisse a été rejetée, le oui au « Mariage pour tous » a permis de faire un pas vers plus d'égalité. Le PS a été très présent dans cette campagne de votation, avec des dizaines de milliers de poches/sacs en tissu. Le parti a fêté un succès important à la fin du mois de novembre avec le oui à l'initiative sur les soins infirmiers. En amont, les sections ont organisé une centaine de manifestations consacrées au contenu et d'innombrables actions de stand. Parallèlement à ces campagnes de votation, le PS a lancé avec succès le référendum contre l'abolition du droit de timbre et a été présent dans d'autres campagnes, comme l'« appel en faveur de l'Afghanistan ». Près de 50 000 personnes ont appelé le Conseil fédéral à offrir une protection à davantage de personnes en fuite.

Des crédits supplémentaires pour des augmentations de la dotation en personnel dans les domaines des campagnes, des Femmes socialistes suisses ainsi que des membres/de la formation/de l'organisation du parti, avec un accent sur la Suisse romande, à charge des provisions existantes affectées aux campagnes, au référendum sur la loi sur le droit de timbre et à la campagne « Droit de vote pour toutes et tous » (y compris une augmentation temporaire des pourcentages de poste), ont été approuvés lors de l'Assemblée des délégués du 8 mai 2021, du Congrès du 28 août 2021 ainsi que dans le cadre des compétences de la Présidence du 6 janvier 2021.

Les campagnes ont été accompagnées avec succès de mesures de collecte de fonds par voie électronique. Des recettes brutes d'environ 1 580 000 francs ont été générées. Au moins la moitié de ce montant a été directement affectée aux campagnes. Cela a augmenté le budget initial ou permis de constituer des provisions plus importantes que celles qui

étaient prévues au budget. L'autre moitié a été créditée aux revenus de la collecte de fonds en ligne. Ceux-ci ont ainsi été supérieurs aux prévisions budgétaires.

Un journal de votations a été produit et distribué aux sections pour toutes les dates de votation. Chaque section a eu droit à 2000 exemplaires gratuits.

En raison du résultat général positif du financement, il a été possible de constituer des provisions plus élevées que les valeurs budgétisées. Pour les élections de 2023 : 750 000 francs. Pour les campagnes et les référendums : 1 040 000 francs.

en milliers de CHF	2021
Budget 2021 campagnes, référendums, initiatives	390
Recettes brutes campagnes en ligne	1'580
Recettes brutes liées attribuées à la recherche de fonds en ligne	-620
	<hr/> 1'349
Utilisation - excl. variation des provisions	
Campagnes	-757
Référendums	-306
Initiatives	-255
Élections fédérales	-30
	<hr/> -1'349

27. Mobilisation

En 2021, des projets de campagne de mobilisation encadrés par des animateurs/trices ont pu se concrétiser dans les cantons de Soleure, du Valais, de Berne, d'Argovie et des Grisons, dans les villes de Zurich et de Winterthour ainsi que lors des élections communales à Zurich. D'autres projets ont été menés à bien dans le cadre des élections cantonales dans le canton de Neuchâtel et des élections communales dans le canton de Fribourg.

28. Récolte de fonds

Le résultat de la récolte de fonds est présenté « net ». Le point 2 présente les recettes et les charges brutes.

Pendant l'exercice écoulé, les recettes nettes provenant de la récolte de fonds (à l'exception des dons des membres) se montent à 2 355 000 francs, soit quelque 915 000 francs de plus que ce qui était prévu au budget.

Le nombre de membres du Groupe 2023 a augmenté par rapport à 2020, pour atteindre environ 1800 membres. En 2021, les recettes totales ont légèrement augmenté. La participation moyenne de chacun-e de ces fidèles donatrices et donateurs s'élève à environ 350 francs. Elles et ils apportent ainsi une contribution précieuse au renforcement du parti.

L'année 2021 a vu la révision et la réédition du guide testamentaire. Les coûts y relatifs ont été intégralement couverts par la dissolution de provisions.

Les amortissements de la nouvelle base de données de collecte de fonds, mise en œuvre au printemps 2020, ont été couverts par des provisions existantes. Des provisions ont été constituées pour des investissements futurs conformément à la clé décidée par le Comité directeur.

Lors de la Conférence de coordination du 29 novembre 2019, les partis cantonaux ont adopté les deux règlements sur la collecte de fonds pour tous les partis cantonaux qui n'ont pas leur propre collecte de fonds, d'une part, et pour ceux qui ont leur propre collecte de fonds, d'autre part. Ces derniers n'ont plus droit à une répartition au prorata dès lors qu'ils effectuent deux ou plusieurs envois. La distribution aux partis cantonaux est fondée sur les résultats effectifs de la collecte de fonds et s'élève à un maximum de 200 000 francs. En raison du très bon résultat de 2021, cette participation sera distribuée aux partis cantonaux dans son intégralité. Un parti cantonal a mené sa propre collecte de fonds en 2021 et a ainsi perdu son droit à une répartition au prorata. La moitié de cette somme est distribuée aux autres partis cantonaux ou reste au PS Suisse.

29. Assainissement financier

Afin de créer une base de fonds propres plus solide, on accumule des provisions non affectées à des fins spécifiques en vue de futurs événements extraordinaires – ce qui permet de constituer des fonds propres supplémentaires, qui atteignent 300 000 francs en 2021.

30. Résultat du Shop

Le Shop vend les articles aux partis cantonaux, aux sections et aux membres avec un petit supplément pour la commande, le stockage et l'expédition. Le stock est évalué au prix d'achat à la fin de l'exercice sous revue.

**Bericht der Revisionsstelle
an den Parteitag des Vereins
Sozialdemokratische Partei der Schweiz (SP Schweiz), Bern**

Auftragsgemäss haben wir eine Review der Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der SP Schweiz für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Für die Jahresrechnung ist die Geschäftsleitung verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910. Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben eine Review, nicht aber eine Prüfung, durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

BERO Treuhand AG



Roland Laube
Wirtschaftsprüfer

Gelterkinden, 17. März 2022

Recommandation du Conseil de parti : adoption des comptes annuels 2021

INITIATIVE D'ALLÈGEMENT DES PRIMES : CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE BUDGET 2022

Contexte

Ces dernières années, les primes d'assurance maladie ont augmenté nettement plus que les salaires et les rentes. Cela pose un problème de taille à de nombreuses personnes. Comme l'assurance de base est financée par des primes par tête, chacun-e paie les mêmes primes, quel que soit son revenu. En clair : plus les primes augmentent, plus elles font mal, en particulier aux personnes à faible ou moyen revenu. Le pouvoir d'achat de celles-ci est donc de plus en plus mis sous pression. C'est pourquoi le PS Suisse a déposé l'initiative d'allègement des primes, en automne 2019. En Suisse, aucun ménage ne devrait consacrer plus de 10 % de son revenu aux primes d'assurance maladie.

Actuellement, l'initiative d'allègement des primes est traitée par la commission parlementaire compétente. Si aucun contre-projet substantiel n'est présenté, la votation pourrait avoir lieu dès février 2023. En cette année électorale, le PS tirerait profit d'une campagne de votation forte sur l'un de ses thèmes clés. C'est pourquoi le secrétariat souhaite commencer les travaux préparatoires dès cette année. Cela comprend l'élaboration approfondie de toutes les bases de contenu et des recherches plus approfondies sur les effets de la charge des primes via des mandats externes, sans oublier le lancement d'une pré-campagne (notamment en vue du choc de l'augmentation des primes, dont l'ombre menaçante plane déjà sur l'automne 2022).

Budget

Pré-campagne	80'000 CHF
Bases du contenu et recherches	50'000 CHF
Préparation de la campagne de votation (visuel, site web, matériel)	30'000 CHF
Total	160'000 CHF

Financement

Des provisions d'un montant de CHF 320 000.- ont été constituées pour l'initiative d'allègement des primes. Toutefois, seuls CHF 20 000.- de cette somme ont été budgétés pour 2022. En raison de l'accélération du calendrier, ce crédit supplémentaire est désormais nécessaire. Le financement est assuré pour partie par des collectes de fonds liées à la campagne. Le reste sera couvert par les provisions existantes.

Requête

Pour une pré-campagne et la campagne de votation sur l'initiative d'allègement des primes, un crédit supplémentaire d'un montant total de CHF 160 000.- est demandé à charge des comptes 2022, dont CHF 20'000.- sont déjà disponibles dans le budget.

Recommandation du Conseil de parti : adoption le crédit supplémentaire « Initiative d'allègement des primes ».

ÉLECTIONS 2023 AU CONSEIL NATIONAL ET AU CONSEIL DES ÉTATS : CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE BUDGET 2022

Contexte

Des travaux préparatoires intensifs sont en cours au secrétariat en vue des élections 2023 au Conseil national et au Conseil des États. L'objectif est que les éléments clés de la campagne électorale soient disponibles bien plus tôt que lors de la campagne électorale de 2019. Ainsi, les partis cantonaux qui auront des élections au printemps 2023 pourront déjà avoir accès à ces éléments clés. Nous renforcerons ainsi la visibilité de l'ensemble du parti. C'est pourquoi des idées directrices en matière de communication et de visuel ont déjà été élaborées en collaboration avec l'agence BrinkertLück, qui a dirigé la campagne électorale réussie du SPD, avec la victoire du candidat Scholz, pour la Chancellerie en Allemagne. Les partis cantonaux ayant des élections au printemps 2023 (ZH, LU, BL, TI, GE) ont déjà vu les projets et vont reprendre certains éléments pour leurs campagnes cantonales. C'est la raison pour laquelle des dépenses électorales seront engagées dès 2022.

Parallèlement, nous souhaitons également faire avancer la campagne électorale dans d'autres domaines dès 2022. Nous entendons renforcer notre présence dans le domaine des médias sociaux en Suisse romande. L'équipe de la campagne doit donc être renforcée par une personne supplémentaire de Suisse romande, qui rendra les canaux francophones plus visibles et pourra préparer les contenus et les mettre à disposition.

Les résultats des élections cantonales à VD et BE ont montré que nous allons devoir fournir un effort commun important lors des élections de 2023. En commençant dès cette année, nous renforcerons notre position de départ pour l'année électorale.

Budget

Préparatifs de la campagne faitière	195'000 CHF
Pré-campagne	50'000 CHF
Développement de la présence en Suisse romande	50'000 CHF
Total	295'000 CHF

Financement

CHF 60 000.– ont déjà été inscrits au budget ordinaire 2022. Il en résulte donc CHF 235 000.– qui n'ont pas été budgétés. Le financement est assuré pour partie par des collectes de fonds liées à la campagne. Le reste sera couvert par les provisions existantes pour les élections de 2023.

Requête

Pour le financement des préparatifs de la campagne électorale, un crédit supplémentaire d'un montant total de CHF 295 000.– est demandé à charge des comptes 2022, dont CHF 60 000. – sont déjà disponibles dans le budget.

Recommandation du Conseil de parti : adoption le crédit supplémentaire « Élections 2023 au Conseil national et au Conseil des états ».

POINT 22 DE L'ORDRE DE JOUR : PROPOSITIONS ET RÉSOLUTIONS

PROPOSITION GÉNÉRALE DE LA SECTION MURI-GÜMLIGEN

1. La présidence et le Conseil de parti du PS Suisse se voient chargés d'élaborer une proposition de modification du nom du parti, le but étant de visibiliser le volet écologique du programme du parti (par exemple « Parti socialiste-vert suisse »/« Parti vert-socialiste suisse » ou ajout de « environnement », « écologique », « durable » au nom du parti).
2. À l'occasion des prochaines élections parlementaires de 2023, le slogan électoral comportera, en plus d'une composante sociale, une composante écologique.

Motif :

Le « vert » fait partie de l'ADN de notre parti. Avant même l'existence de l'actuel parti écologiste suisse (officiellement appelé, depuis mars 2021, Les Vert-e-s suisses), le PS faisait déjà de la politique verte et peut être considéré à juste titre comme le plus ancien mouvement antinucléaire de Suisse. Cette politique « verte » se traduit clairement par d'innombrables interventions et motions aux niveaux communal, cantonal et national. Le dernier exemple en date est l'initiative populaire fédérale lancée par le PS en septembre (« initiative pour un fonds climat »). En conséquence, cette « composante » verte figure en bonne place dans le programme actuel du parti, qui s'intitule « Pour une démocratie économique sociale et écologique ».

Bien que le PS mène une politique climatique et environnementale plus engagée que celle des Vert-e-s, sans même parler de celle des Vert'libéraux, il a régulièrement été sanctionné lors des élections de ces dernières années. Les bénéficiaires de cette situation sont les partis dont le nom inclut le mot « vert » et qui profitent de la vague verte sans avoir besoin de faire de gros efforts. À l'inverse, le PS se démène avec d'innombrables interventions, initiatives, prises de position et résolutions sur des thèmes écologiques et, malgré tout cela, il ne cesse de perdre des électeurs/trices au profit des Vert-e-s et des Vert'libéraux. La frustration face à cette situation est profonde au sein de la base du parti.

Un élargissement/allongement du nom (par exemple en « Parti socialiste-vert »/« Parti vert-socialiste » ou avec l'extension « écologique », « durable », « environnement ») doit enfin rendre la composante verte de notre parti clairement visible aux yeux du public. Il ne fait aucun doute que la question sociale est et restera toujours la préoccupation première de notre parti et que nous nous engageons bien entendu pour une politique verte socialement acceptable.

Changer de nom ne constitue pas une révolution démesurée. L'histoire des partis politiques en Suisse a connu plusieurs changements de nom, y compris pour des partis politiques de premier plan. Ainsi, le Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) est devenu l'UDC en 1971 et, plus récemment, l'ancien PDC a donné naissance au nouveau nom du parti, « Le Centre ».

En vue des élections parlementaires de 2023, il faut en outre faire comprendre ou rappeler clairement et visiblement au public que le travail du PS fait la part belle aux thèmes environnementaux. Le slogan électoral doit contenir – en plus de la référence aux questions sociales – une claire allusion au volet « vert » de notre programme. Il s'agit ainsi de souligner plus fortement que par le passé que le PS peut constituer une véritable solution de « remplacement » à des partis comme les Vert'libéraux ou les Verts en ce qui concerne les thèmes écologiques.

Recommandation du Conseil de parti : rejeter

Motif : le PS Suisse a été fondé en 1888. Depuis bientôt 135 ans, notre parti porte le même nom, celui de « Parti socialiste suisse ». Notre objectif a toujours été de rendre la Suisse plus sociale et plus juste. Les auteur-es de la motion soulignent à juste titre que nos objectifs se sont diversifiés depuis l'époque de la fondation du parti. Depuis des décennies, le PS s'engage aussi pour la protection du climat et de l'environnement. Ces derniers temps, le parti a encore développé sa position sur ces questions, notamment avec l'initiative pour un fonds climat lancée récemment et la future initiative pour une place financière durable. Il n'y a donc aucune raison d'adapter notre nom bien ancré et connu dans tout le pays. Le slogan des élections de 2023 peut être utilisé pour tous nos thèmes.